

Quand on attache son char à une étoile filante...

Le maire de Montréal et les conséquences de l'élection du 25 novembre

M. Taschereau a été quinze ans le dieu de la province. (Le *deus ex machina*, on le sait maintenant!)

Sa réputation d'invincibilité était telle qu'elle impressionnait ceux-là mêmes qui avaient failli le vaincre sur son propre terrain; — qui l'avaient écrasé sur le terrain municipal, quand il s'y était aventuré.

N'est-ce pas là l'histoire de M. Houde? N'est-ce pas particulièrement ce qui s'est passé en 1934?

Le maire de Montréal, alors chef de l'opposition, avait commis des erreurs psychologiques effroyables en 1931. M. Bennett avait promis à la population canadienne, quelque douze mois avant, plus de beurre que de pain. Déjà le choc en retour se produisait; déjà on commençait à goûter la viande creuse de ces engagements imprudents. Cependant, l'adversaire de M. Taschereau ne comprit rien à cette psychologie. Il ne comprit pas que tout le monde sentait obscurément que la crise débordait toutes les digues érigées par les mains des politiciens comme la mer montante emporte les palissades que les enfants dressent sur la grève.

L'adversaire de M. Taschereau ne comprit pas que l'échec naissant de M. Bennett imposait la méfiance, contre le pseudo-thaumaturge, le surhomme qui est rarement un homme sûr.

M. Houde promit à son tour du crédit à bon marché qui irritait les prêteurs, qui épeura le bas de laine. Il promit la pension de vieillesse. Et ses discours, toujours les mêmes, et toujours irradiés, qui poursuivaient partout les citoyens par les fenêtres tout ouvertes, à cause de la belle saison, évoquaient un album d'images d'Épinal: le vieux et la vieille se berçant près du poêle; l'agriculteur trouvant la prospérité sous ses pas, comme on trouve les pierres au pays de Golconde.

M. Houde commit ensuite le *nec plus ultra* de l'erreur psychologique. C'est David, lui-même en *petit gars de Sainte-Marie*, qui avait fait chambranler, sinon choir tout à fait Taschereau-Goliath avec les cailloux précis de sa fronde. Le *petit gars de Sainte-Marie* tourna le dos à ses origines, s'en fut demeurer dans un quartier huppé et usurpa désormais ce titre qui avait été son porte-bonheur. Curieux cas de mimétisme qui lui faisait perdre son individualité, si forte jusque là, pour s'assimiler au milieu politique qu'il avait dû fréquenter après l'avoir si rudement dénoncé.

Cependant, malgré ces lourdes fautes de tactique, le chef de l'opposition réussit à prendre 44.2% du vote honnête. M. Taschereau prouva bien que ce que nous disons est vrai quand il mit à profit l'erreur commise par son adversaire qui venait de lui infliger l'une des plus fortes peurs qu'il eût éprouvées jusque là. On connaît l'histoire des contestations, pour ainsi dire en vrac, qui fournirent le prétexte à la loi Dillon.

De nouveau vaincu sur le territoire municipal en 1932 par le plus faible des adversaires qu'il ait pu rencontrer (mais faiblesse + machine électorale égale force), M. Houde se rejeta dans la lutte en 1934. M. Taschereau lui avait préparé le champ de bataille. Le premier ministre et l'état-major du *Reform Club* avaient décidé que le sceptre de la mairie passerait des mains d'un député libéral au parlement d'Ottawa aux mains d'un député libéral au parlement de Québec. De cette façon, l'effronterie mainmise du *Reform Club* sur le patronage municipal serait maintenue à 100%. d'autant plus que le président du comité exécutif avait été sous M. Rinfret un député libéral au parlement de Québec. Malade, celui-ci avait parfois passé la main à M. Legault qui n'était autre que l'ex-organisateur libéral de toute la région montréalaise.

Depuis 1932, M. Houde n'avait rien fait pour remonter sa popularité. Celle-ci s'accommoda mal des défaites et il avait essuyé coup sur coup un balayage aux urnes, dans l'élection provinciale, puis dans l'élection municipale et, enfin, l'échec de la "convention" de Sherbrooke.

Cependant, tant va la cruche du patronage à l'eau qu'à la fin elle se brise. Et c'est ce qui arriva à M. Taschereau et à son poulain. Nous l'écrivions au

lendemain de l'élection: pour briser ce vase impudent, les électeurs ramassèrent le bâton qui se trouvait sous leur main et le grès ministériel vola en éclats, à telles enseignes que l'ex-*petit gars de Sainte-Marie*, l'ex-pensionnaire du Viger, devenu l'hôte plus ravin du Mont-Royal (plus M. Houde gagne et plus il habite vers l'ouest, façon comme une autre, de perdre le nord; s'il obtenait une nouvelle victoire municipale, le malheureux franchirait la frontière de Westmount et se disqualifierait automatiquement), recueillit la formidable majorité de 52,585 voix.

Les cailloux de la fronde davidienne, propulsés par la colère populaire, avaient réduit à l'état de vieux fer la terrible machine libérale que tout le monde croyait quasi invincible.

Mais que fit l'ex-*petit gars de Sainte-Marie*? Après un moment d'immense orgueil, il se mit, eût-on dit, à trembler, effrayé de l'énormité de la défaite qu'il avait infligée au *Reform Club*. Les *brain trusts* se succédèrent rapidement (si les autres *trusts* avaient si peu de cervelle que ceux-là, ils n'inspireraient point de terreur!). C'était le désarroi jusqu'à ce que l'on constata un jour, avec autant d'étonnement que d'horreur, que le maire s'accotait sur M. Taschereau. L'homme qui avait tiré dans la machine libérale près de cent mille bulletins de vote dévastateurs avait désormais peur, semblait-il, de son adversaire. L'ayant terrassé, il le relevait et lui tendait la main en lui disant: "Je crois bien que je ne pourrais pas recommencer mon exploit. En tout cas, faisons amis".

Depuis lors, c'est M. Taschereau qui a inspiré la politique de M. Houde et celui-ci a commis non seulement l'erreur de la taxe de vente (ou plutôt de movente), mais l'erreur plus difficile à déterminer, quoique certaine, de froisser les sentiments de la majorité des électeurs, de l'élément canadien-français. Et pourtant cet élément l'a pris obscur, inconnu, pauvre et l'a porté aux plus honneurs que la ville de Montréal puisse offrir; et pourtant cet élément a toléré que le maire exerçât pendant deux termes au conseil municipal une autorité usurpée. (Voyez l'article 22 de la charte.) La première erreur que M. Houde commit, son prédécesseur Gabias — nul sur les hustings, sans le moindre magnétisme, mais beaucoup plus psychologue que M. Houde — s'était bien gardé de la commettre. Nous voulons parler de la nomination de M. Hulse à la présidence du bureau des évaluateurs. Pour être juste, nous devons ajouter qu'elle précéda de longtemps le mariage Houde-Taschereau et, que pour cause, ce dernier n'y fut pour rien.

Mais ce n'est pas un mythe que le mariage Houde-Taschereau et c'est pour cela que l'un des conjoints, venant de subir un échec majeur, la face de la politique municipale pourra en éprouver des modifications sensibles et profondes.

Notre journal rapportait samedi, de très bonne source, que le maire a déjà perdu son emprise sur le comité exécutif, puisque celui-ci a suspendu un fonctionnaire haut coté dans le monde libéral.

M. J.-M. Savignac pourrait bien être réduit sous peu à un rôle de président-tour, en quel cas il ne serait pas impossible que l'on revisât sous peu la nomination révoltante de M. Hulse à l'un des postes les plus importants du fonctionarisme municipal — nomination contre laquelle nous nous sommes fortement élevés ici dans le temps.

Qui songera à s'en plaindre? Qui pleurera si la politique municipale tient quelque compte désormais des droits indiscutables de la majorité — droits que celle-ci faisait nettement valoir quand elle a élu M. Houde? Et cette majorité ne souffre pas comme lui d'amnésie: elle se souvient.

M. Houde a cru sage d'attacher son char à l'étoile de M. Taschereau, quand il avait été élu parce que l'on voulait que M. Taschereau ne se mêlât plus de nos affaires et abandonnât le patronage municipal. Tant pis pour le char et celui qui l'occupe si l'étoile est devenue filante.

Louis DUPIRE

une sorte de brain trust d'où l'on tire nos hommes d'Etat "éminents". L'un de ces futurs hommes d'Etat "éminents" est à causer avec un quidam qui exprime des craintes sur les chances électorales d'un candidat nettement impopulaire... parce qu'homme de valeur, peut-être.

Soyez sans crainte, affirme ce cerveau pensant de l'organisation électorale, nous avons le bulletin sans talon. Il a bien servi.

Guillaume PEPIN

Bloc-notes

Bravo! Monsieur Lapointe

On sait que M. Ferguson, notre ancien haut-commissaire à Londres, temporairement délégué à Genève, avait pris l'initiative des premières sanctions contre l'Italie. Cet empressement, de la part de l'un des pays qui avaient le moins d'intérêt personnel dans toute l'affaire, étonna. On se dit que M. Ferguson aurait pu laisser à d'autres le soin de se mettre ainsi à l'affiche et qu'il avait un peu trop l'air de faire là-bas les affaires du principal agent de l'Angleterre, M. Anthony Eden. La surprise et l'étonnement augmentèrent quand on vit M. Riddell, un autre de nos représentants à Genève, proposer d'ajouter à la liste des articles dont l'exportation en Italie serait interdite par la Société des Nations: l'essence, etc. Contre les premières interdictions, Mussolini avait simplement déclaré qu'il se défendrait par l'esprit de sacrifice. Dans le cas de l'essence particulièrement, on disait couramment, dans les milieux italiens, que cette interdiction était de portée si considérable qu'elle serait considérée comme un acte de guerre. Que diable! le Canada, qui n'exporte même pas d'essence, avait-il à prendre l'initiative de cette nouvelle mesure, susceptible d'allumer une conflagration qui pourrait s'étendre au monde entier?

M. Lapointe, premier ministre intérimaire, vient de déclarer que le Canada n'a rien à faire en tout cela. Il désavoue formellement, au nom du gouvernement canadien, l'attitude de M. Riddell. Et c'est de quel nous nous empressons de lui crier tout de suite: Bravo!

Le cas de M. Riddell

Mais le cas de M. Riddell est vraiment extraordinaire. M. Lapointe dit à ce propos:

Des nouvelles de presse récentes tendant à établir que le gouvernement canadien avait pris l'initiative d'élargir l'embargo sur l'exportation de produits essentiels en Italie et spécialement en y ajoutant le charbon, l'essence et l'huile (oil), le fer et l'acier, sont dues à un malentendu. Le gouvernement canadien n'a pas pris et ne compte pas prendre l'initiative d'une telle action, et l'opinion exprimée par le membre canadien du comité, laquelle opinion a fait croire que la proposition canadienne représentait son opinion personnelle et ses vues comme membre du comité et non pas les vues du gouvernement canadien.

Ainsi, une fois de plus, l'invasibilité est vraie! Un simple fonctionnaire a pris là-bas, sur une question de très haute importance, et sans en référer à son gouvernement, une initiative qui paraissait engager son pays. Il a obligé notre gouvernement à lui infliger ce qui, sous des formes polies, constitue un sanglant désaveu.

On comprend que l'incident ait déjà en Europe un grave retentissement. De ce qui aurait pu être un simple dissentiment discret, l'attitude de M. Riddell a contraint notre gouvernement à faire un désaccord public.

L' "Action nationale"

Nous conseillons à tous la lecture de l'Action nationale, livraison de décembre. La revue ne manque jamais d'intérêt, mais cette livraison est particulièrement vivante. Elle fera penser et réfléchir.

O. H.

Carnet d'un grincheux

Il y a des haridelles qu'il faut pensionner. Un Riddell aussi.

Si vous voyez quelque part "dernière heure", ne vous imaginez pas qu'il s'agit de celle du régime québécois. Il n'en est qu'à l'avant-dernière.

Le Soleil avait bien prédit: MM. Duplessis et Gouin n'ont pas été élus.

La "machine à applaudir" n'est pas une invention fantaisiste. On l'a vue, entendue et fait fonctionner dans le comté de Papineau, le jour qu'y passa M. Vautrin. Elle "claquait" pour lui. Mais, dans Saint-Jacques, c'est lui qui claquait.

Le Soleil verse dans le cannibalisme. Ne vient-il pas de vouloir manger du curé? On lui a fait sentir que "qui mange du curé en creve". Il s'est ravisé, parce qu'il veut crever, car ne sera qu'après avoir grugé le fromage de la province, à \$300,000 ou \$400,000 par an.

Sur le front de Saint-Laurent, ça n'a pas manqué de front.

Ceux qu'on ne peut acheter, on les vend à tous les diables.

Le vote par poll sur le front Cohen

En 1931, dans la circonscription montréalaise de Saint-Laurent, alors que Joseph Cohen avait comme adversaire M. Albert-Henry Edwards, M. Cohen obtenait dans huit polls des majorités supérieures au nombre des électeurs inscrits sur les listes.

En novembre 1935, progrès substantiel, progrès magnifique, "Joe" Cohen n'a de majorités supérieures au nombre des électeurs inscrits sur les listes que dans deux polls seulement.

Si cette progression vers l'élection "pure" pouvait se traduire sous une forme mathématique, statistique, plus exactement proportionnelle, ça serait quelque chose comme du 800 pour cent. Un pareil taux, s'il se rapportait à de l'argent prêté, paraîtrait usuraire.

Mais pour un cheminement dans le chemin de la vertu, on ne saurait jamais faire trop bien; et le ralenti n'est pas de mise.

Le tableau ci-dessous paraît de publication opportune. Il indique que dans treize polls de Saint-Laurent (qui mériteraient la note "bien"), le vote enregistré a été supérieur au nombre des électeurs inscrits; que dans deux de ces treize mêmes polls (qui mériteraient la note "très bien"), "Joe" Cohen a lui seul obtenu plus de votes qu'il n'y avait d'électeurs inscrits sur les listes.

Il s'agit peut-être de légères erreurs commises par les sous-officiers-rapporteurs désignés par l'officier-rapporteur, Marcel Marcus, désigné lui-même par le gouvernement. Quoi qu'il en soit nous donnons les chiffres pour ce qu'ils valent:

Poll	Adresse	Cohen	Coonan	Rejetés	Total du vote donné	Electeurs inscrits
1	261 Craig ouest	110	26	25	161	146
2	22 Dorchester O.	106	41	11	158	173
3	319 Lagachetière O.	89	30	3	122	148
4	647 Vitré O.	88	32	14	134	146
5	1438 Jeanne-Mance	150	36	4	190	183
6	1234 St-Urbain	197	35	17	249	190
7	12 Ontario O.	166	22	2	190	189
8	1463 Clark	129	13	0	142	128
9	2000 Des Conseillers	183	51	14	248	244
10	377 Concord	95	50	2	147	169
11	269 Ontario O.	163	40	0	203	191
12	2051 Kimberley	69	49	0	118	119
13	3471 St-Urbain	111	37	20	168	173
14	284 Prince-Arthur O.	37	41	0	78	128
15	3474 Shuter	190	39	8	237	197
16	631 Milton	24	36	0	60	160
17	473 Prince-Arthur O.	158	46	12	216	207
18	3568 Durocher	40	32	2	74	108
19	19 Prince-Arthur O.	149	33	16	198	174
20	3536 Parc	51	41	2	94	210
21	3506 Ste-Famille	77	57	33	167	177
22	3623 Ste-Famille	80	80	2	162	152
23	207 Prince-Arthur O.	119	73	0	192	163
24	3705 Hutchison	53	35	0	88	114
25	3620 Hutchison	64	28	17	109	115
26	102 Duluth O.	95	6	0	101	118
27	3754 St-Laurent	222	16	16	254	232
28	3966 St-Laurent	187	5	0	192	233
29	50 Bagg	179	5	2	186	188
Vote anticipé						
1604 St-Laurent		1	2	0	3	
Totaux		3382	1037	222	4641	4875

L'Union nationale à Loretteville

Les orateurs s'élèvent contre la corruption électorale et dénoncent le "Soleil" et l'"Événement" — Le clergé — "Nous combattons jusqu'au bout", déclare le Dr Philippe Hamel — Début d'une série d'assemblées à travers la province

"Nous ne nous arrêterons, dit M. Oscar Drouin, que si le gouvernement Taschereau démissionne, ou nous annonçons de nouvelles élections"

Québec, 2. (D.N.C.) — L'Union nationale a tenu une grande assemblée régionale dimanche après-midi, à Loretteville. L'ex-candidat du comté, M. Horace Philippon; le Dr Félix Roy, ex-candidat de Montmorency; le Dr Philippe Hamel, Me Oscar Drouin ont porté la parole et ont été vigoureusement applaudis. M. Arthur Dion, maire-suppléant de Beauport; M. Hormidas Langlais, ex-candidat des Îles de la Madeleine; M. J. Bédard, maire de Charlesbourg; M. Bona Arsenault, ex-candidat de Gaspé-Sud; le notaire Emile Boiteau et M. Roméo Pleau ont aussi parlé. Les orateurs se sont élevés contre la corruption électorale, pratiquée par les libéraux, au cours de la dernière campagne et ont dénoncé le *Soleil* et l'*Événement*.

"Ceux qui lisent ces journaux, a déclaré le Dr Hamel, sont-ils des patriotes? Ceux qui annoncent dans ces journaux, connaissent-ils tout le tort qu'ils font à la population? Faites donc le geste d'hommes catholiques et patriotes. Encouragez les journaux qui sont sincères dans leurs écrits.

"Le prêtre est encore le héros de chez nous (applaudissements), poursuit le Dr Hamel.

"Comme groupe, comparez le groupe du clergé à tout autre. C'est lui qui a plus de cœur.

"Si vous entendez parler mal du prêtre, insultez-le.

"Nous combattons jusqu'au bout. Quand les moyens ordinaires seront épuisés, nous prendrons les grands moyens. Nous sommes une race d'avachis, si nous persistons à endurer pareil régime. Partout, le peuple veut en finir. Nous allons montrer à l'autorité que le régime Taschereau n'est pas le régime désiré par la population. Si ensuite, on veut nous imposer le bill Dillon, je ne réponds de rien.

M. le Dr Félix Roy

"La bataille qui vient de se terminer, dit tout d'abord M. le Dr Félix Roy, ne fait que commencer. Le premier acte a été pour le parti national une grande victoire, grâce à Dieu. Dans leurs châteaux, les trusts tremblent. Ils ont senti la revanche du peuple. Notre victoire est telle que la province n'en a jamais connue de semblable dans le passé. Grâce à Dieu, nous allons sortir de l'ornière.

Dans la dernière partie de son discours, le Dr Roy fait une charge vigoureuse contre le premier ministre. "S'il est prêt à recommencer l'élection, dit-il, je vous garantis que nous serons à la victoire le soir de la votation. Son élection dans Montmorency lui a coûté trop cher."

M. H. Langlais

L'orateur suivant fut M. Hormidas Langlais, ancien candidat de l'Union Nationale des Îles de la Madeleine.

Le Grincheux

M. Langlais dit que son adversaire a disposé de \$35,000 pour faire son élection; \$10,000 de la caisse électorale, \$5,000 d'une compagnie et \$20,000 en contrats.

On aurait aussi employé l'intimidation.

Dans l'endroit où j'ai une majorité, des organisateurs ministériels ont dit aux gens, vivant dans une pauvreté extrême, que s'ils ne votaient pas pour M. Caron on les laisserait mourir de faim, l'hiver prochain.

Je reviens battu, continue M. Langlais, mais non abattu, n'en déplaît à l'*Événement*. J'ai perdu mon dépôt parce qu'on me l'a volé. À la prochaine élection, je remporterai le comté des Îles-de-la-Madeleine.

En terminant, l'ex-candidat rend hommage à l'organisateur de l'Union Nationale pour le district de Québec, M. Oscar Drouin.

M. le Dr Horace Philippon

Un tonnerre d'applaudissements le salue.

"Je suis ému de ma défaite momentanée, dit-il, mais enthousiasmé de votre accueil. Je dois d'abord remercier les 3,753 électeurs qui, sans argent si boisson, ont appuyé leur croix en faveur d'Horace Philippon. Quant aux autres, ils ont mon pardon, peut-être même ma pitié."

M. Philippon explique comment M. Frank Byrne aurait fait son élection.

"Quelques jours avant la votation, dit-il, de forts montants d'argent ont été retirés de la banque. Je puis vous assurer qu'on n'a pas pensé cet argent pour acheter des chapelets. Dans une paroisse du comté, le 25 novembre, nous avons vu des gens ivre-morts dans les fossés, sur les galeries, et sur le chemin. Il est honteux pour les organisateurs de laisser boire les gens et de préparer un petit marché de veaux."

"Le dimanche précédant la journée de la votation, on a fait patrouiller les sous-officiers-rapporteurs pour la tenue d'un poll. On a pris des bulletins dans la boîte, bulletins que l'on marquait en faveur de M. Byrne et que quelqueun initialisait. Au lieu de détruire ces bulletins, on les plaçait dans une boîte en carton posée sur une table, dans une maison privée.

Autres faits

"Dans 40 pour cent des boîtes, il était impossible de contrôler le vote parce que le rapport était mal fait, n'indiquant ni le nombre de bulletins rejetés, ni le nombre des bulletins employés ou non employés.

"80 pour cent des boîtes n'avaient pas été scellées à la fois par l'officier-rapporteur et par le sous-officier-rapporteur.

"Quantité de grandes enveloppes contenant les bulletins de vote

(Suite à la page 3)

L'actualité

Politiciens...

Vers 1895, Edmond de Nevers constatait qu'à Québec, où la population était rongée par le cancer de l'époque vers les "centres industriels du pays voisin, les Canadiens ne s'intéressaient ni à leur commerce, ni à leurs banques, ni à leurs sociétés d'assurance, ni à leur culture de leurs terres, ni au développement de leurs ressources naturelles, mais que, par contre, ils avaient un sport, une industrie: la politique.

Cette armée de politiciens ressemblait à un corps de troupes inutilisables, mais qu'on n'ose licencier.

De Nevers remarquait qu'en ces temps on ne reculait pas devant les gros mots pour les adversaires, ni devant les épithètes laudatives pour les partisans. Mais il va sans dire que les injures les plus fortes allaient aux "traîtres" aux ordres du parti, à tous ceux qui prétendaient au droit de penser par eux-mêmes; cependant qu'on distribuait à pleine gorge les louanges aux "illustres" orateurs, aux "grands" tribuns, aux "éminents" hommes d'Etat, en même temps qu'aux "intelligents et éclairés" électeurs du parti.

De Nevers observait aussi que la presse du temps, par la plupart de ses organes, était une arme de combat politique créant une opinion publique factice.

Le plus regrettable, croyait de Nevers, c'est qu'on inspirait aux habitants de carrefour, à des guesseurs de place, à des politiciens sans esprit, une vanité puérile, inconcevable.

Nous reste-t-il encore des gens de cette sorte, dans les rangs de nos partis politiques? Sans doute.

Et que disent ces gens, quand ils s'adressent au public "intelligent et éclairé"?

Dans une salle surchauffée, remplie de la fumée acre qui sort d'une centaine de brûle-gueule colossaux, un un ces "illustres" orateurs s'époumonne:

"Oui, mesdames et messieurs, si on peut accompagner la situation présente aux vantardises, aux effronteries, aux menées, des bluffes, des traîtres, des successeurs de ceux qui nous combattent avec leur pillage de la vérité, et qu'on devrait tous envoyer au pénitencier; oui, mesdames, si on accompagne la situation présente d'astour avec ces individus-là, on trouve que la prospérité est au tournant de la route."

Pendant que l'"illustre" orateur continue d'insultes les "intelligents et éclairés" électeurs de son comté, les transportons-nous dans une autre salle. Si elle est tout aussi enfumée que la première, par contre, elle semble moins propre encore. Nous arrivons juste à temps pour écouter un type nerveux, riche, sinon de science, du moins de plusieurs piles de trente sous, qui, mis en tas sous ses talons, en font un grand homme. Il se considère lui-même, modestement, de la catégorie de ceux que l'on rebaptise du nom d'hommes d'Etat.

Et, ainsi, à grands flots, l'éloquence coule-t-elle:

"J'ai pas né d'hier, mod. J'en connais ça la politique. J'ai participé à toutes les conventions du parti, depuis que j'ai icité. J'ai participé à toutes les élections passées depuis que je suis haut comme ça..."

Un électeur:

"Étais-tu pubère quand t'a commenté?"

"Pas plus bête que tout", répond d'une voix courroucée, l'illustre orateur.

Et il continue d'un air victorieux:

"J'ai des grifs, vous avez des grifs, tout le monde a des grifs, et c'est tout ce qu'on pourrait appeler des grifs-là qui font la crise. Laissez-moi vous faire une suggestion. Si tout le monde oubliait ses grifs, le tout rassemblée ferait les grives totalitaires existait pu, et y aurait pu de crise."

Et comme une bénédiction, ou comme une grêle, pendant quarante minutes l'éloquence du tribun continue d'assailir les électeurs à travers la fumée opaque.

Nous habitions un pays progressif.

Comme celui de l'éloquence, l'art électoral a aussi fait des progrès.

Dans les pays ordinaires, ne votent que certaines catégories de gens, électeurs, et parfois électrices.

Ici, c'est différent. Votent les morts, les malades, les absents, et ce ne sont pas les moins fidèles, ni les moins pressés, au matin du jour du scrutin, à venir déposer dans l'urne le bulletin qui assure une élection honnête.

Montréal en Yonne, et Montréal, en Québec

L'église de Saint-Pierre-du-Chaillois, à Paris — La caserne de M. André Fréchet, au "Cercle Universitaire" — Allocution de M. J.-M. Gauvreau

La métropole du Canada n'est pas seule à porter le nom de Montréal. En France seulement, il y a cinq petites villes qui portent ce nom magnifique.

Le confondateur de l'Institut scientifique franco-canadien, M. André Fréchet, décorateur-ensemblier et directeur honoraire de l'Ecole Boulle, s'est arrêté, samedi après-midi, au "Cercle Universitaire", à parler d'une des villes françaises de ce nom, celle qui se trouve en pays de Bourgogne, dans l'Yonne. Montréal en Yonne possède une splendide église de pur style roman, datant du XIIe siècle. L'hôte d'honneur du Cercle l'a visitée et photographiée, en compagnie de Mme Fréchet, avant de s'embarquer pour le Canada et il en parle avec admiration. Il entretient ensuite ses auditeurs d'une église moderne, en voie de construction, à Paris, dans un quartier riche, celle de Saint-Pierre-du-Chaillois, où l'on retrouve, sur une échelle plus grande, les lignes romanes de Montréal, en Yonne.

M. Fréchet fait observer que Montréal, en Yonne, est dotée, comme Montréal, en Québec, d'un mont royal, d'un son non sans importance. Aux abords de ce village pittoresque, il y a d'excellentes pâtisseries. Tout le pays est luxuriant. La race chevaline y est prospère. M. Fréchet a vu à Québec des chevaux aubères (ou blanc et poil rouge) comme ceux de Montréal, en Yonne.

Voici les lourdes portes de pierre qui marquent l'entrée de la petite ville de Montréal. Près de l'église qu'on distingue plus loin, le cimetière. Sur les épitaphes, des noms, dont plusieurs sont les mêmes qu'ici.

Le portail de l'église est roman et orné de dentelles. L'église est en parfait état, ayant été restaurée il n'y a pas très longtemps. A l'intérieur, les stalles appellent l'attention. Elles sont d'un dessin charmant, dit M. Fréchet; elles sont remarquables par leurs sculptures, un peu mutilées peut-être, mais suffisamment conservées pour laisser voir nettement encore les traits des figures, les plis harmonieux des vêtements.

M. Fréchet a fait la connaissance à Montréal, en Yonne, d'un notaire du nom de Gervais. Celui-ci lui a raconté que souvent les lettres qui lui sont adressées prennent la route du Canada, viennent à Montréal, sont remises au notaire A. Gervais, qui les retourne à son homonyme de Montréal, en Yonne.

Les architectes et sculpteurs de la nouvelle église de Saint-Pierre-du-Chaillois s'appliquent à donner à ce temple moderne une "saveur romane". Les proportions en sont vastes. Elle débordera plusieurs fois l'ancien emplacement de la petite église de Chaillois. Située dans un des plus riches quartiers de Paris, elle sera digne de ses habitants.

M. Fréchet fait défiler à l'écran de nombreuses projections qui en font voir tous les angles de la partie construite: son massif portail roman, sa chapelle basse, son caveau, etc. La construction est encore assez peu avancée. Il reste près des trois quarts de travaux à exécuter.

En terminant, M. Fréchet invite tous les Montréalais du Canada à visiter, lors de leur prochain voyage à Paris, l'église Saint-Pierre-du-Chaillois et l'ancienne petite église de Montréal, en Yonne.

M. le docteur A. Ethier

Le docteur Aldéa Ethier, président du déjeuner, a présenté le conférencier. Il a fait une brève revue de la brillante carrière de M. Fréchet, souligné sa participation à la décoration du paquebot *Normandie* et signalé le succès de ses cours sur le meuble à Montréal.

M. J.-M. Gauvreau

Le directeur de la nouvelle Ecole du meuble, à Montréal, M. Jean-Marie Gauvreau, appelé à remercier le conférencier, fait allusion à la "magistrale série" de ses cours sur le meuble. M. Fréchet est non seulement un technicien averti, mais il est à l'affût des techniques nouvelles.

La conférence de M. Fréchet et les projections sur les églises de Montréal, en Yonne, et de Saint-Pierre-du-Chaillois, sont une apothéose à la gloire de l'artisan. La formation de l'artisan, telle a été la constante préoccupation de M. Fréchet pendant son séjour à Montréal. Il a droit pour cela à notre reconnaissance sans réserve. C'est lui qui a défini l'artisan: "C'est un ouvrier

habile doublé d'une âme d'artiste". De son côté, son compatriote de l'Académie française, Abel Bonnard, a dit de l'artisan qu'il doit être "à la fois de patience, de science et de conscience".

Le disciple au Canada français de M. Fréchet termine en souhaitant que le prochain départ du conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien ne soit pas sans espoir de retour.

A la table d'honneur

On remarquait à la table d'honneur: M. Aldéa Ethier, président; M. Fréchet, conférencier; M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole technique; M. Augustin Frigon, président de la nouvelle commission d'électricité provinciale, ancien directeur de l'enseignement technique de la province, et M. Jean-Marie Gauvreau.

Les graviers de voirie dans la province de Québec

Ottawa, 30. — Le ministre des mines vient de publier en français, en concurrence avec l'original anglais, un ouvrage intitulé: "Graviers de Voirie dans la province de Québec". Ce rapport présente un ensemble des résultats des travaux effectués sur les terrains de la division des mines de Québec et il a été publié surtout pour renseigner le lecteur sur les divers dépôts et lui faire connaître les traits caractéristiques des graviers et leur limite d'utilisation. Seuls les dépôts importants au point de vue commercial sont décrits, leur importance étant estimée d'après la qualité du gravier, la quantité disponible ou la facilité d'accès des dépôts. La plupart des dépôts examinés ont été ouverts et exploités dans une certaine mesure, surtout ceux qui se trouvent à proximité des grandes routes.

Les travaux de recherches sur les graviers porteront sur la partie de la province qui se trouve au sud du Saint-Laurent et sur une zone de terrain au nord du fleuve, entre le canton de Chichester, dans le comté de Pontiac, et la ville de Québec.

Au cours de ces dernières années, il n'y a pas eu de rapport, plusieurs organisations qui s'occupent de voirie ont obtenu une plus grande stabilité des routes à circulation intense en classant soigneusement les éléments constitutifs de l'agrégat, surtout les particules plus fines, en employant une matière plastique comme liant et en maintenant un certain degré d'humidité dans le corps de la route. Les frais supplémentaires de cette manipulation sont, dit-on, plus que contrebalancés par les bons résultats obtenus et une réduction substantielle des frais d'entretien. L'auteur, M. R.-H. Picher, conseille d'essayer ce procédé avec les graviers de Québec, dont plusieurs sont trop fins pour convenir aux standards actuels de construction. L'adoption de cette méthode amènerait nécessairement des changements dans les exigences qui entrent dans les devis pour matériaux de voirie.

Les rapports annuels du ministère de la Voirie, de la province de Québec, donnent 3,719 milles de routes gravées pour l'année 1932, représentant 63 pour cent du nombre total de milles de routes asphaltées, et 13,239 milles de routes de gravier pour 1932, soit 85 pour cent du nombre total des milles de routes améliorées. Le nombre de milles de routes gravées s'est accru chaque année de bien au delà de 1,000 dans les huit dernières années et l'augmentation annuelle de la consommation du gravier de plus d'un million de verges cubes.

Ce rapport traite des différents graviers comme matériaux de voirie, de leurs caractères physiques et de l'état des routes dans le nord, le sud et l'est de la province. Il y décrit aussi les dépôts de gravier et les résultats obtenus des essais en mortier. Cet ouvrage comprend également une liste des divers dépôts de gravier de la province. On peut se procurer ce rapport en s'adressant à l'éditeur en chef, ministère des Mines, Ottawa.

Les maires du Canada

M. le maire Houde, président du comité permanent du congrès des maires du Canada, a convoqué, vendredi, les membres de ce comité à une réunion qui aura lieu à Montréal, samedi, le 7 décembre prochain.

Les membres de ce comité sont les maires James Simpson, de Toronto; Gerald McGeer, de Vancouver; John Queen, de Winnipeg; Andrew Davison, de Calgary; Edward Cragg, de Halifax; George Wenige, de London.

Le télégramme de convocation se lit comme suit: "Après avoir communiqué avec tous les membres du Comité permanent au sujet de l'opportunité d'avoir une réunion du Comité qui coïnciderait avec la conférence interprovinciale à Ottawa, je convoque le Comité permanent à Montréal pour le 7 décembre, pour discuter des moyens de prendre pour assurer la mise en œuvre des résolutions de la conférence des maires du Dominion".

Majorité de 46 pour M. Auger

Dans le poll 51, M. le juge Demers rejette 94 bulletins sur un total de 117, parce que les bulletins étaient marqués d'un numéro, au dos — Cela a augmenté de 20 la majorité de M. Auger, car dans ce bureau de vote, une majorité de 27 pour M. Vautrin s'est trouvée réduite à 7.

Le recomptage des votes donnés à l'élection de Saint-Jacques s'est terminé samedi avant-midi et a porté la majorité de M. Auger à 46. Dans le dernier poll examiné, le no 51, le juge a rejeté 94 bulletins sur un total de 117, parce que ces bulletins étaient marqués au dos d'un numéro, et cela a augmenté de 20 la majorité de M. Auger, car dans ce poll une majorité de 27 pour M. Vautrin s'est trouvée réduite à 7.

Au commencement de la séance samedi matin il restait encore dix-huit polls à examiner, la majorité de M. Auger était de 29. Dans les quatre premiers polls examinés, il n'y a pas eu de changement, puis dans le poll no 38, M. Auger a gagné une voix, ce qui lui donnait 30 de majorité. Mais dans le poll suivant, le 21c, le juge a admis en faveur de M. Vautrin deux bulletins qui avaient été rejetés et la majorité de M. Auger est tombée à 28.

Dans le poll no 10 il y avait deux bulletins où la croix avait été faite à gauche du nom de M. Auger et au dos desquels le sous-officier rapporteur avait écrit dans un "cas no act" et dans l'autre "no account", et au-dessous ses initiales. M. Gustave Monette a plaidé que ces bulletins étaient bons, que sur objection d'un représentant du sous-officier rapporteur avait décidé à tort qu'ils n'étaient pas bons et que conformément à la loi il avait fait au dos des inscriptions.

Me Bernard Bissonnette a répondu que la loi n'avait pas été suivie, qu'au cas d'objection le sous-officier rapporteur doit noter l'objection dans le cahier du poll et inscrire au dos du bulletin un numéro correspondant au numéro de l'objection; dans ce cas il ne l'a pas fait et les motifs inscrits n'ont aucun sens précis; et puisque le sous-officier rapporteur a rejeté ces bulletins ils doivent le rester. Le juge a décidé de les admettre, accordant le bénéfice du doute au voteur.

Comme il y avait aussi un bulletin pour M. Vautrin marqué au dos; comme il y avait aussi un bulletin d'autre part un bulletin de M. Auger a été écarté par le juge.

La majorité de M. Auger a joué ainsi entre 27 et 29, et dans l'avant-dernier poll, le no 55, elle est descendue de 46 à 45, ce qui a ouvert l'enveloppe du poll no 51, que les représentants de M. Auger attendaient avec impatience, car ils savaient que des bulletins y étaient numérotés. La plupart des bulletins portaient au dos, près des initiales du sous-officier rapporteur, un chiffre minuscule.

M. Monette a soumis que ces chiffres étaient de nature à identifier les votes et en a demandé le rejet.

M. Bissonnette a répondu que cela n'était pas nécessairement un signe permettant d'identifier les votes. Le juge a décidé d'écarter les bulletins numérotés. M. Monette a alors demandé au juge de se servir de la loupe, car plusieurs numéros étaient si petits et si légers qu'il fallait les regarder longtemps à l'œil nu pour les apercevoir.

Le juge a dit qu'il rejeterait les bulletins où il verrait un chiffre à l'œil nu. M. Monette a insisté pour que le juge se serve de la loupe, disant que d'après le système judiciaire partout en vigueur, les instruments purement physiques sont admis devant tous les tribunaux parce que ces instruments sont meilleurs que les yeux des juges.

Le juge a répondu que l'on ne savait pas qui a écrit ces chiffres sur les bulletins, que conséquemment les chiffres pouvaient être là avant le vote, et qu'alors il convenait de n'écarter que les bulletins où le chiffre était visible; il écarterait les bulletins marqués, mais sans les examiner au microscope.

M. Monette a alors la question de droit a été décidée sans qu'on ait besoin de savoir si le chiffre avait été fait avant ou après le vote, et la question de fait doit se décider de même; que le signe ait été fait à un moment ou à un autre, c'est le fait qui compte, il s'agit de savoir si les bulletins sont marqués ou non.

Alors le juge a examiné les bulletins et en a rejeté 94, 37 de M. Auger et 57 de M. Vautrin; il en a maintenu 8 pour M. Auger et 15 pour M. Vautrin, de sorte que le poll donnait à M. Vautrin (72 à 45) s'est trouvée réduite à 7, ce qui augmentait de 20 la majorité de M. Auger. Le résultat final se trouve de 3,036 votes pour M. Auger et 2,990 pour M. Vautrin.

Tableau des majorités dans le comté d'Abitibi

A l'élection du 25 novembre — D'après les rapports qui ont été transmis au candidat libéral

Paroisses villages ou cantons	Majorités	Authorisé Lesage
La Reine village	15	
La Reine paroisse, et St-Lambert	37	
St-Jeanne-d'Arc	74	
St-Anne de Rougemont	107	
Abana	20	
Dupuy	152	
Rougemont	184	
Clermont nord	72	
La Sarre	132	
Palmorelle	116	
Gallichan	17	
Rapide Desautels	58	
Canton Duparquet	55	
Duparquet, ville	31	
Colombourg	22	
Dufrenoy	10	
Destor	74	
Poulaires	85	
Macamic	10	
Royal-Roussillon, St-Janvier, et Saint-Mathias	106	
Langue doc nord	29	
Authier	10	
Taschereau, paroisse	63	
Taschereau village	20	
Clercy et Dufrenoy est	134	
Launay	10	
Villemontail, paroisse	31	
Saint-Nazaire	12	
Berri	106	
Saint-Georges	46	
Vautrin	33	
Préleac	63	
Béarn colonies	76	
Béarn, Saint-Léon	30	
Saint-Périx	40	
Amos, paroisse	24	
Amos, ville	50	
Saint-Mathieu	25	
Lamotte	10	
Riv. Héva	10	
Canton Malartic	29	
Canton Cadillac	13	
Cadillac O'Brien	9	
Canadian Malartic	16	
East Malartic	60	
Fournière	45	
Saint-Maurice	2	
Durieux, canton	44	
Saint-Mar	19	
Saint-Benoit de La Corne	31	
Varan	34	
Landrienne	34	
Duverny-Castagner	76	
Vassal	42	
Lamorandière nord	47	
Rochebaucourt	37	
Lamorandière-sud	30	
Barraute	139	
Pascalis-Est et Ile Bleumont	125	
Pascalis village	33	
Pascalis-Ouest, mines Perron, Beaufort, Bussières, etc.	332	
Louvoir	32	
Bourlamaque-Est et Sigma	4	
Eastwest	45	
Bourlamaque, ville	39	
Val d'Or, 2 polls	164	
Mile Sullivan	196	
Sincoe Extension	32	
Mile Sincoe	118	
Sennerville	55	
Mile Shawkey	50	
Belcourt	10	
Senneterre	9	
Doucet	16	
Monet	10	
Bourmont	10	
Chouart	22	
Rouleau Siding	12	
Clova	7	
Ouellet	15	
Majorité pour Authier, 1289.		

Le Théâtre des Petits

Nous publierons demain le compte rendu de la représentation du Théâtre des Petits, donnée hier après-midi, à la Palestre Nationale.

Séance paisible

Le conseil municipal a tenu une courte séance, samedi matin. Les échevins ont voté un emprunt de \$1,385,228 pour frais de secours directs en décembre 1935. Les questions contentieuses ont été ajournées à une autre séance, et la séance a pris fin au bout d'un quart d'heure.

On s'attendait à quelques discours violents, mais c'est la séance la plus paisible que le conseil ait connue depuis longtemps.

Ouverture de la saison de navigation d'hiver

Halifax, 2. — Le *Montclair*, du Pacifique Canadien, est arrivé ici samedi, inaugurant la saison d'hiver de cette compagnie de navigation Maritimes. Il vient de Liverpool et Glasgow et est commandé par le capitaine C.-H. Sapsworth.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

A l'Ecole de Musique des SS. de Jésus et Marie

Le deuxième concert de la série de cette saison a eu lieu samedi après-midi, l'Ecole présentant quatre élèves pianistes, avec le concours de la violoniste Marielle Provost. Très intéressante séance par le jeu solide et l'interprétation intelligente de Mlle Madeleine Létourneau, très à point dans son exécution de la Fantaisie de Mozart et d'une Etude de Chopin, de Mlle Lorraine Gaboury que son émotion très joliment un Impromptu de Fauré, de Mlle Thérèse Lavigne, remarquable dans sa présentation d'une Sonate de Scarlatti, et de Mlle Marguerite Boucher, dont la Sonate de Bortkiewicz a révélé une étonnante puissance chez cette enfant frêle.

Mlle Marielle Provost, c'est une élève de M. Camille Couture, une future Lucie Martin, — remportant naturellement un énorme succès avec la prestigieuse et vide fantaisie de Wienawski qui s'intitule *Le Souvenir de Moscou*, sur deux airs russes, mais c'est dans une Sonate de Corelli, — je dirai, dans la *Vie musicale* de samedi prochain, quel rapprochement curieux elle fournit, — et le Concerto en mi de Bach qu'il faut la juger. Or le pronostic de M. Camille Couture est en train de se réaliser et si elle continue, Mlle Provost sera une violoniste qui fera parler d'elle.

Ces concerts mensuels de l'Ecole ne se donnent pas pour le vain plaisir d'amuser des auditeurs pour la plupart habitués aux grandes auditions, mais ils veulent être la démonstration du bon travail que fait l'école; ils y réussissent parfaitement.

Frédéric PELLETIER

Faits divers

Mort étrange d'une jeune enfant

M. et Mme Boniface Ménard, de Lachine, sont gardés à vue par la police, en attendant le rapport du médecin légiste sur la mort étrange de leur jeune fille, 4 ans, décédée samedi chez ses grands-parents, à Lachine. Le Dr Valois, de Lachine, qui tenta vainement de sauver l'enfant, a cru devoir prévenir la police, à cause de l'étrangeté du cas qui lui a été confié le 23 novembre dernier. L'enfant aurait succombé à des mauvais traitements. La jeune mère avait abandonné sa fille, le 23 novembre dernier, et le père avait amené celle-ci, dans un état très lamentable, chez ses parents.

Un chauffard fait une victime

M. Alfred Webb, cultivateur, 47 ans, de East-Farnham, Québec, a succombé à l'hôpital Notre-Dame, aux blessures qu'il s'infligea, vendredi soir, alors qu'il fut renversé, par une automobile, à deux milles de Longueuil, sur la route de Chambly. La police de Longueuil a, parait-il, le numéro du permis de la voiture et l'arrestation du chauffard ne serait plus qu'une question d'heures.

Frappé par une automobile

M. Antonio Dubord, 45 ans, d'adresse inconnue, a été frappé violemment, hier matin, angle des rues Craig et Saint-Dominique, par une automobile conduite par M. Sarto Aubin, de Lachine. Le chauffeur a arrêté immédiatement après l'accident et s'est porté au secours de sa victime. L'homme, inconscient, fut transporté à l'hôpital St-Luc où l'on juge son état presque désespéré.

Il succombe à ses blessures

M. Jacques Leclair, 32 ans, 564, rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec, qui fut blessé dans un accident d'automobile, lundi soir dernier, sur la route provinciale, non loin de Saint-Jérôme, a succombé, hier, à ses blessures.

Pharmacie pillée

Deux jeunes bandits ont dévalisé, hier soir, vers 10 heures, et dérobé, la pharmacie L.-R. Sabourin, 150, rue Beaubien est. Après avoir tenu en respect, à la pointe du revolver, un commis, Gérard Morand, les malfaiteurs s'emparèrent d'une somme de \$90, d'une montre et des vêtements du commis, M. Morand.

Mort d'un ancien sous-secrétaire d'Etat

Ottawa, 2. — M. Thomas Mulvey, ancien sous-secrétaire d'Etat, avocat dont les avis sur la loi des compagnies étaient recherchés dans tout le pays, est mort subitement samedi à l'âge de 72 ans.

La votation à Lachine

Le choix d'un conseil municipal

Les citoyens de Lachine votent aujourd'hui pour se choisir un nouveau conseil municipal. Comme la campagne électorale a été suivie avec beaucoup d'intérêt l'on s'attend à un vote considérable.

M. le maire Anatole Carignan, de nouveau candidat à la mairie, a comme adversaire l'ancien maire John-H. Fyon, qu'il a défait en 1933 par 262 voix.

Six échevins doivent aussi être élus. Pour la première fois, et par suite d'un amendement à la charte de la cité de Lachine adoptée à la dernière session de la Législature, trois échevins seront élus par les propriétaires seuls. Les trois autres et le maire sont élus par tous les contribuables.

Treize candidats se disputent les six sièges d'échevins. Les candidats aux postes qui relèvent des propriétaires seulement sont: pour le siège no 1, MM. J.-W. Warner et W.-A. Gilbery; siège no 2, MM. Albert Saint-Onge et A. Ouellette; siège no 3, MM. Edgar Leduc et E. Labelle. Pour les sièges dont les titulaires seront choisis par tous les contribuables les candidats sont: siège no 4, MM. Albert Guest et Thomas Massie; siège no 5, MM. Joseph Rouleau, Joseph Dubois et Louis Gaston; siège no 6, MM. Arcade Fournier et A. Trudeau.

Les polls sont ouverts de 9 heures ce matin à 7 heures ce soir. Le contrôleur des finances de la cité, M. René Laberge, est l'officier rapporteur.

Feu Mme Joseph Dubuc

Nous apprenons le décès de Mme Joseph Dubuc, veuve de M. Joseph Dubuc, marchand de bois, survenu samedi dernier à Saint-Isidore de Laprairie. La défunte était âgée de 84 ans. Elle laisse une fille, Mlle Philippine Malo (Marie-Louise), cinq fils, MM. Olier Dubuc, ingénieur civil, de Sherbrooke, l'Idée, Oscar, Lucien et Eugène Dubuc, professeur à la Commission scolaire, tous de Montréal, et 31 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, à 9 heures, à Saint-Isidore de Laprairie.

Décès du secrétaire général des Artisans

M. Louis Fontaine, secrétaire général de la Société des Artisans canadiens-français, est décédé à sa demeure, no 1301, rue Plessis, à l'âge de 56 ans, après quelques heures de maladie.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, née Deslauriers (Corinne), ses fils: MM. Alfred, François et René; sa fille, Mme John Murphy Howell (Yvonne); un frère, M. Joseph-Alexandre; son beau-père, M. Alexandre Cyphoir; son beau-frère, M. Téléphone Deslauriers; sa tante, Mme Georges Scott; ses petits-enfants: Jeannette, Norman, Robert et James Howell.

M. Fontaine était directeur de la Société des antiquaires et numismates et membre de la Société des Oliviers.

Le parc Raymond-Préfontaine

La ville de Montréal a décidé de commémorer le souvenir de Raymond Préfontaine, ancien maire de Montréal et ancien ministre fédéral, qui a fortement contribué au développement du port de Montréal en donnant son nom au parc connu jusqu'à aujourd'hui sous le nom de parc Lalancette. Le conseil municipal a ratifié samedi la nouvelle appellation.

Section Iberville

L'élection du conseil de la section Iberville de la Société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu récemment. En voici le résultat: président: M. Arthur Tremblay; aumônier, M. l'abbé E. Saint-Maurice; 1er vice-président, M. E. Ethier; 2e vice-président, M. P. Larose; secrétaire: M. J.-E. Roy; trésorier: M. J.-A. Champagne; secrétaire-adjoint, M. E. Dubois; conseillers: Dr H. Gosselin, MM. A. Rouleau, J.-R. Lacasse, R. Labelle et G. Lépine; commissaire-ordonnateur: M. Arthur Fournier.

La section Iberville organise un euchariste le 5 décembre à l'hospice Sainte-Gunegonde, 2625, rue Albert, angle Atwater, auquel tous les amis de la section sont cordialement invités.

En plus d'être assurés d'une soirée agréable, ils collaboreront aux œuvres de la section en particulier au soutien du foyer où les membres peuvent se rencontrer tous les soirs.

Des jeux divers y sont à leur disposition: billard à blouses, cartes, dames, échecs, sacs de sable.

Kino Perol

Supprime les émanations de la suite des cheveux, détruit les pellicules.

Réduisez la coût de votre chauffage avec

VOLANO

Fabriquez, vendez et installez par

Chalifoux & Fils Ltée

Usines: 1106 Beaver Hall, Montréal.

Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal.

Entrez pour circuler.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Harbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/4c le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCELS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

Clivigraphes

Dactylographes Royal, modèles réguliers, reconditionnés, garantis pour un an. Convénables pour étudiant ou petit bureau. Spécial \$39.50 comptant avec la commande. Argent remboursé si l'on n'est pas satisfait. Twite for Typewriters, 750 rue Saint-Pierre, L.A. 9237. 11-12-35.

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643. 11-12-35.

En Chine

Nankin, 2. (A.P.) — La démission du premier ministre de la Chine nationaliste, Wang Ching-Wei, comme ministre des affaires étrangères et comme président du conseil exécutif, complique étrangement la situation politique sino-japonaise. On sait que le Japon presse la Chine de reconnaître l'autonomie des provinces de la Chine du Nord. Les relations entre la Chine et le Japon sont extrêmement tendues à l'heure présente. On redoute des engagements entre soldats japonais et chinois dans la province d'Honn.

Service postal aérien entre l'Irlande et le Canada

Ottawa, 2. (C.P.) — On apprend que le gouvernement canadien est en faveur d'un service postal aéri

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —
 ASSEZ BEAU, PLUS FROID.
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 28.
 Minimum aujourd'hui 18.
 Même date l'an dernier 24.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.30. 11 h. a.m.
 30.25. Midi: 30.23.
 Chiffres fournis par la maison M. R. de
 Meslé, 300-rue Saint-Denis, Montréal.

M. Hector Authier, député d'Abitibi, et l'élection du 25

Ce député libéral fait une déclaration au "Devoir" — Le texte qu'il nous remet — Tout se serait passé dans l'ordre, dit-il

M. Hector Authier, député d'Abitibi à Québec, de passage à Montréal aujourd'hui, nous remet pour publication la déclaration suivante, qu'il a lui-même rédigée:

Déclaration de M. Authier

"Dépêches mensongères et malicieuses", vous ai-je dit des vendredis derniers des télégrammes d'Amos, publiés la veille par le *Devoir*.

"Dépêches malicieuses qui débutent par cette explosion de rage: 'On veut faire arrêter une cinquantaine de personnes qui ont travaillé contre l'élection de M. Emile Lesage'."

"Elles affirment que M. Lesage a pris 1600 voix de majorité dans le territoire organisé du comté. C'est un mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en municipalités pour les fins électorales, car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas mille voix. C'est un plus grand mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en paroisses (avec curés résidents), car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas 300 voix."

"La dépêche continue: 'Dans la partie non organisée, qui peut représenter environ 2500 personnes, on paraît avoir trouvé le moyen de fabriquer 3000 à 4000 votes'. C'est un autre mensonge malicieux, car comment l'auteur de cette dépêche peut-il ignorer la présence d'environ 3000 hommes nouveaux et anciens colons, dans les cantons non érigés en municipalités, comme Rougemont, Hébert, Duparc, Dufresnoy, Clermont, Clercy, Destor, Villeneuve, Berri, Béarn, Lamorandière, Rochebeaucourt, Marlarie, Varsan, Paskalis, etc., etc., en plus de 3500 hommes qui travaillent dans les mines ou dans le voisinage immédiat? en plus de milliers d'hommes qui travaillent dans les chantiers, la construction des chemins, des lignes de transmission, etc.?"

"Dans le paragraphe suivant de la première dépêche, on parle des menaces qui ont été faites aux représentants du candidat conservateur et aux électeurs. On parle d'irrégularités."

"Tout cela est simplement de la mauvaise humeur de mauvais perdants."

"Les esprits sont fort montés", continuent les dépêches d'Amos. Oui, les esprits de ceux qui ont rédigé ces messages, véritables incitations à l'émeute, sont évidemment très montés."

"Ils l'étaient dès lundi après-midi, car ils faisaient démolir un pont et barrer une route pour empêcher de mes partisans de se rendre voter. Ils l'étaient, excités, lundi soir, alors qu'ils envoyaient des hommes à la rencontre des messagers qui apportaient certaines boîtes de scrutin pour essayer d'enlever ou de détruire ces boîtes. Ce sont ces gens-là qui parlent des violences des partisans d'Authier!"

"La population de l'Abitibi est parfaitement calme, à l'exception de quelques excités qui se démentent pour expliquer leurs dépêches mensongères de lundi soir annonçant l'élection de M. Lesage."

"Le bouquet, c'est sans doute cet autre télégramme d'Amos publié aussi dans le *Devoir* du jeudi, disant que j'ai cru bon de m'éloigner d'Amos mercredi parce que les esprits y sont montés contre moi et que j'ai dû me faire protéger par six hommes de police de ma demeure au convoi du chemin de fer."

"L'auteur de cette invention mensongère devra répondre devant les tribunaux de son mensonge, de même que son comparse, le maire Brunet, qui a endossé cette blague."

"Ces correspondants spéciaux et nouveaux du *Devoir* s'élevaient vraiment à la hauteur de Tartarin."

"Quand ils parlent des ovations faites à M. Lesage à toutes les gares, mercredi, c'est très drôle pour ceux qui ont été témoins des faits. Le prétendu feu d'artifice de Senneville est une tarasconnade de première grandeur."

"Et que dire du monsieur qui a visité la salle de rédaction du *Devoir*, jeudi, et affirmé que toutes les paroisses de l'Abitibi, moins trois, ont donné des majorités substantielles à M. Lesage? — Il y a dans l'Abitibi trente curés résidents dans autant de paroisses. Quinze de ces paroisses ont donné des majorités à M. Lesage, et quinze m'ont donné des majorités. Voilà la vérité exacte."

"Le *Devoir* publie ailleurs les tableaux des majorités dans les différents cantons, paroisses ou autres endroits de l'Abitibi, d'après les rapports qui m'ont été adressés lundi soir. Je laisse aux lecteurs impartiaux le soin de tirer les conclusions."

La mort et le triomphe de Champlain

LE PROCHAIN COURS DE M. L'ABBE GROULX

M. l'abbé Groulx donnera, jeudi soir, à 8 heures 15, dans la salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine, son prochain cours d'histoire du Canada. Pour suivre ses études antérieures, il traitera cette fois de la mort et du triomphe de Champlain.

On sait qu'il y aura trois cents ans le 25 décembre prochain qu'est mort le Père de la Nouvelle-France. Ceci donnera naturellement un cours un attrait particulier.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités.

Bulletin météorologique

Toronto, 2 (S.P.C.) — Il a neigé dans l'Ontario et le Québec. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

bassin de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vil vent du nord-ouest et de l'ouest, assez beau, un peu plus froid;

bassin du bas St-Laurent: vil vent de l'ouest, beau, modérément froid;

nord-ouest et lac St-Jean: vent de l'ouest, beau, modérément froid;

rive nord, golfé et baie de Chaleur: vil vent du nord et du nord-ouest, plus froid, neige.

13 à la douzaine

"La lutte ne fait que commencer", proclamait M. Paul Gouin, à la radio, l'autre soir. Les semaines prochaines, voire les mois, seront des plus fertiles en événements où se joue l'avenir de la province de Québec.

Vous voudrez les connaître dans les détails, d'un témoin impartial, indépendant, du journal que ni le chantage, ni le terrorisme ne peuvent bâillonner: "Le Devoir".

A cette sabine d'ordre moral nous en ajoutons une d'ordre économique: savoir, un abonnement au "Devoir" de ce jour jusqu'au 31 décembre 1936 au prix ordinaire d'une année \$6 partout au Canada (sauf Montréal et la banlieue où le "Devoir" peut être obtenu dans les dépôts), soit

13 MOIS D'ABONNEMENT \$6.00*

POUR LE PRIX DE 12...

ABONNEMENT DE 3 MOIS: \$1.50

— 6 MOIS: \$3.00

Ne perdez rien des événements — Abonnez-vous dès ce soir

LE DEVOIR - ABONNEMENTS

430 Notre-Dame Est

Montréal

* Mandat-poste ou chèque payable au pair à Montréal.

L'Union nationale à Loretteville

(Suite de la 1ère page)

n'étaient pas scellées. Et dans quelques grandes enveloppes, plusieurs petites enveloppes, contenant les bulletins accordés à chacun des candidats n'étaient pas scellées.

"Les boîtes de scrutin ont traîné chez les organisateurs libéraux plusieurs jours."

"Nous sommes ici, cet après-midi, pour vous remercier et pour protester contre un tel régime électoral, pour vous donner les informations que ne vous donnent ni le *Soleil*, ni l'*Evenement*."

Le Dr Philippe Hamel

Le Dr Hamel parle de la descente de la police provinciale dans le bureau de Me Oscar Drouin, et poursuit:

"La police qui doit maintenir l'ordre, protège le désordre. Non content de défranchiser les religieux, elle veut qu'ils se taisent. On veut bâillonner le prêtre."

"On veut que le peuple soit sans défenseur. Le *Soleil* a eu un éditorial perfide le jour même du vote, ce qui est illégal. J'ai dit au propriétaire de ce journal, M. Nicol, qui est protestant, qu'il devrait cesser d'attaquer le prêtre."

Le Dr Hamel dit que M. Samson n'ose prendre des procédures contre lui, "car, dit-il, je compléterai l'accusation portée contre lui!"

M. Oscar Drouin

"Je viens aussi, continue-t-il, protester contre le vol d'élection consommé par le régime Tascheau, dans le comté de Québec, contre M. Philippon. Cette première assemblée n'est que le début d'une série à travers la province pour protester contre le régime. Nous arrêterons que si le gouvernement actuel démissionne et annonce de nouvelles élections."

M. Drouin dit qu'en divers endroits de la province des femmes ont voté, le 25. "Dans Gaspé-Sud, dit-il, on a fait voter des femmes. Dans Mégantic, des bulletins de vote portaient les noms des candidats du comté de Beauce. Dans l'Abitibi, notre candidat a eu une majorité écrasante dans le territoire organisé, majorité renversée par les boîtes de scrutin non contrôlées dans le territoire non-organisé."

"Allons-nous permettre à certains gens d'insister ici des méthodes de gangsters?"

M. Drouin expose ensuite comment les choses se sont passées dans trois circonscriptions mont-réales: Saint-Louis, Saint-Laurent et Mercier. Et il ajoute: "Pour vaincre, il faut organiser. Je demande à tous les candidats, élus et non élus, de tenir des assemblées de protestation et de se tenir prêts à toute éventualité. Que l'on forme des comités de salut public, prêts à sauver la province."

M. Drouin dénonce le *Soleil* et l'*Evenement*.

"Notre but reste le même: le renversement de la dictature économique. Préparez-vous, nous pouvons avoir des élections plus tôt que vous ne le pensez. Il est rumeur que M. Tascheau démissionne et soit remplacé par un autre. Ce n'est pas un changement d'homme qui peut nous contenter. C'est le nettoyage complet. Tant que ce changement ne sera pas effectué, nous continuerons la lutte."

Les trois derniers orateurs furent le maire de Châteauguay, M. Bédard, le notaire Emile Boiteau et M. Bona Dussault, ex-candidat dans Gaspé-Sud.

Les trois conférences de M. Gilson sur Pierre Abélard

M. Etienne Gilson, professeur de philosophie médiévale à l'Université de Paris, et directeur des études médiévales à l'Université de Toronto, donnera sa première conférence, ce soir, à la salle St-Sulpice, à 8 heures.

L'éminent conférencier traitera ce soir le sujet suivant: Pierre Abélard, le philosophe; demain soir, il parlera de Pierre Abélard le théologien et mercredi soir, de Pierre Abélard, l'humaniste.

"Je vous aime"

C'est une simple locution, positive-ment une expression courante et même usuelle. Mais, selon les circonstances, elle peut être vide de sens, rendre un son inattendu ou contenir tout un monde. C'est ce que montre la jolie bluette que M. Louvigny de Montigny a mise en lever de rideau à sa comédie en 3 actes, LES BOULES DE NEIGE, qui vient de paraître.

Cet ouvrage se recommande aux amateurs de littérature, et tout particulièrement aux jeunes gens qui s'exercent au théâtre.

En vente au service de librairie du "Devoir", à \$1.00 l'exemplaire sur papier Antique teinté.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La question du pétrole et l'Italie

L'attitude du cabinet Baldwin — La déclaration Lapointe et la Grande-Bretagne — M. Riddell n'a rien à dire

Londres, 2 (S. P. A. et S. P. C.). — Les membres du cabinet Baldwin se réunissent aujourd'hui, pour prendre une décision sur une question très importante du point de vue de la paix européenne: le projet d'interdire l'envoi de pétrole à l'Italie. Des informateurs bien renseignés disent que les ministres veulent l'application de la très rigoureuse sanction projetée et que, par suite, ils auront à prendre des mesures en prévision de toutes les représailles dont l'Italie pourrait user.

La Canadian Press tient de source autorisée que la déclaration que le premier ministre suppléant du Canada, M. Ernest Lapointe, a faite hier au sujet de la proposition Riddell ne modifie point l'attitude du gouvernement de la Grande-Bretagne quant à la question d'interdire l'envoi de pétrole à l'Italie. Dans le monde gouvernemental, on est averti de commentaires sur la déclaration d'Ottawa: on se borne à faire observer que l'origine de la fameuse proposition a une importance secondaire, maintenant qu'elle est adoptée en principe.

Des Britanniques disent que l'"éclaircissement" que vient de fournir Ottawa ne modifie pas beaucoup la position du Canada, qui était déjà connue, puisqu'on savait que le Canada ne désire pas prendre l'initiative au sujet de questions ne concernant pas directement des intérêts canadiens.

La presse britannique met en évidence la déclaration de M. Lapointe sur la proposition Riddell. Au sujet de la question du pétrole, le *Daily Mail* exprime cette opinion: La prohibition du pétrole est une sanction rigoureuse, merveilleusement destinée à précipiter une guerre.

Genève, 2 (S.P.C.) — Questionné,

Les Concerts Symphoniques

C'est M. J.-J. Gagnier qui a dirigé le deuxième concert de l'orchestre, avec un programme d'oeuvres pas souvent entendues ici. La 2e Symphonie de Scriabine nous a été donnée il y a bien des années par l'orchestre russe de Modest Altschuler, mais nous ne connaissions rien des cinq autres, avant que M. Gagnier nous présentât la 1ère qui date de la dix-septième année de l'auteur. Il était donc inévitable que cette oeuvre de jeunesse reflète certaines influences, et tout le monde a mis le doigt sur Tchaïkovsky. C'est juste, si l'on tient compte par exemple de la multiplicité des petits détails qui finissent souvent par masquer la ligne générale, moins exact par une facture sous-entendue qui s'en tient strictement à un principe dont Scriabine ne s'est guère départi: la volonté de s'en tenir à la trame classique. Dans le 4ème mouvement de cette 1ère Symphonie, le Vivace, qui est un Scherzo, la coupe paraît nettement celle du Scherzo des symphonistes antérieurs.

Le Concerto en la mineur de Schumann, trois mouvements qui s'enchaînent, est plus une pièce de virtuosité avec accompagnement qu'un véritable duo du violoncelle avec l'orchestre. M. Lucien Plamondon l'a joué avec un son faible qui paraît tenir à son instrument et il n'est pas étonnant qu'au fond de la salle, on se soit plaint qu'on ne l'entendait guère. Par contre ceux qui étaient en avant ont pu jouir d'une excellente exécution, d'une sonorité très veloutée et d'une irrésistible dextérité.

La seconde partie du programme, si l'on en excepte le Prélude des *Maitres chanteurs*, était consacrée à des oeuvres très modernes. Pourtant on a été étonné de voir que celui qu'on avait accusé volontiers d'être le plus à l'avant-garde: Arthur Honegger, était dans sa *Madame et le Docteur*, un auteur de tout repos, Roland Manuel, dont le programme résumait une analyse très fouillée, dit qu'Honegger "tend uniquement à toucher avec précision le but qu'il s'est assigné": une rampe juste assez ornée pour suggérer un jeu à l'ombre rafraîchissante des grands arbres. Et c'est Ravel avec sa *Malaguenne*, un rythme espagnol ramassé qui se termine par un éclat de rire, c'est M. Gagnier lui-même avec son *Pan aux pieds de chèvre*, impression à l'atmosphère debussyste, qui furent plus avancés que l'auteur du *Roi David* et de *Pacific* 231.

L'exécution des pièces d'orchestre a été en tout point remarquable, à quelque que soit l'essai de reproche à M. Gagnier d'avoir, dans celle du Prélude de Wagner, qui fut le bouquet final du concert, sacrifié souvent le détail à l'effet. On ne pouvait s'empêcher de saluer au passage les thèmes des *Maitres* et de la *Baumère*, aux dépens de l'*A-mour naissant* et de l'*Ardeur impatiente*.

M. Gagnier, on le sait, adore Wagner et les modernes; il en a donné vendredi une preuve en les présentant dans tout leur éclat ou leur charme.

Bref, ce deuxième concert est la digne suite du premier et notre orchestre a fait un pas de plus dans le coeur de ses habitués.

Frédéric PELLETIER

Le R. P. Joseph Paré, S.J.

Nous apprenons que le R. P. Joseph Paré, S.J., est retenu à sa chambre par une blessure au pied. L'aumônier général de l'A. C. J. C. n'a même pu assister, en fin de semaine, au congrès de l'association qui s'est tenu à la Palestre nationale.

A l'automne de la même année, l'Ecole polytechnique le nomma professeur assistant de chimie. Jusqu'à 1928, M. de Passillé, a occupé successivement des postes d'ingénieur, notamment à la Commission des eaux courantes et aux ministères fédéraux. En 1928, l'Ecole polytechnique l'a nommé professeur titulaire et il a dirigé depuis ce temps le laboratoire de chimie générale de cette institution. En 1932, il obtint un congé qui lui a permis d'aller poursuivre à Paris, au Collège de France, des recherches qui l'ont amené à faire depuis deux ans six.

L'Académie des sciences. A la fin de ses trois années, il a soutenu une thèse qui vient de lui valoir le grade de docteur ès sciences physiques, mention "très honorable".

L'Ecole polytechnique, il reprend ses fonctions et compte poursuivre ses travaux de recherches.

Interrogé sur les idées politiques de la jeunesse universitaire, M. de Passillé, qui ne cache pas ses opinions royalistes, fait observer que la jeunesse étudiante d'aujourd'hui s'oriente franchement à droite. Il précise qu'il y a cinq ou six ans, la jeunesse avait tendance à aller vers la gauche, vers le communisme, un communisme idéaliste peut-être, mais le communisme quand même. Il ajoute que non seulement la jeunesse se dirige vers la droite, mais qu'elle retourne à l'idée religieuse catholique.

Au cours de la conversation, M. de Passillé nous apprend que sa femme, née Trudeau (Madeline), a poursuivi à Paris, pendant les trois années, ses études de peinture sous la direction de maîtres comme Paul-Albert Laurens et Lucien Simon. Chose rare, elle a vu une de ses oeuvres acceptée au Grand Salon (Société des Artistes français) de 1935. Elle était la seule Canadienne à exposer une oeuvre à ce salon.

Le printemps prochain, Mme de Passillé se propose d'exposer une collection de toiles à Montréal.

"Le nom dans le bronze"

Achetez, pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franc, ou chez l'auteur, 19 Butternut Terrace, Ottawa.

La Commission d'électricité

Déclaration du nouvel organisme provincial

Nous recevons la communication suivante de la nouvelle commission d'électricité:

La Commission d'électricité de Québec, qui a été nommée par ordre en conseil le 30 octobre 1935, tel que prévu par la loi adoptée à la première session de la législature, prend aujourd'hui, le 25 novembre, le contrôle de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie électrique dans la province. L'on se rappelle que cette Commission est un organisme indépendant dont l'objet, tel que stipulé au préambule de la loi, est le suivant:

1. De rendre accessible au plus grand nombre possible de citoyens l'usage de l'énergie électrique, aux meilleures conditions compatibles avec l'efficacité du service, d'après un tarif raisonnable établi tant dans l'intérêt du consommateur que dans celui du bailleur de fonds.

2. De réparer les erreurs et abus du passé et d'en prévenir la répétition;

3. De garantir au peuple de la province de Québec une industrie électrique qui permettra à la province de toujours occuper une position avantageuse dans le développement industriel et social du Canada.

En attendant que des locaux permanents puissent être mis à sa disposition, dans l'une des bâtisses du gouvernement, la Commission recevra ceux qui voudront s'adresser à elle dans des bureaux temporaires situés à 507, Place d'Armes, à Montréal.

La Commission des services publics de Québec doit remettre incessamment à la Commission d'électricité de Québec plus de trente requêtes en suspens, et la Commission des affaires municipales doit, elle aussi, lui référer plusieurs demandes de renseignements qui ont été reçues relativement aux prévisions de la loi concernant la municipalisation de l'électricité.

De façon à lui permettre d'exercer sous le plus court délai possible un contrôle efficace des tarifs, toutes les compagnies qui produisent et distribuent de l'énergie électrique seront incessamment requises de soumettre des rapports périodiques complets sur la quantité d'énergie qu'elles produisent, leurs revenus et leurs dépenses.

M. André de Passillé

M. André de Passillé, professeur à l'Ecole polytechnique de Montréal, en congé de trois ans en Europe pour poursuivre des études, vient de rentrer à Montréal avec un doctorat scientifique. Il a soutenu à Paris une thèse qui lui confère le grade de docteur en sciences physiques, avec la mention "très honorable".

De retour à son bureau de l'Ecole polytechnique, le jeune professeur de chimie a bien voulu nous fournir quelques détails sur sa carrière naissante et répondre à quelques-unes de nos questions en marge de son séjour à Paris.

Tout d'abord, M. André de Passillé, né à Paris, en 1904, venait goûter au climat montréalais dès sa tendre enfance: il était au pays en 1907. Après des études au Catholic High School, de Montréal, il entra à l'Ecole polytechnique, en 1919. Il y obtenait en 1924 le grade d'ingénieur civil. Boursier du Conseil national des recherches du Canada, il recevait en 1925 le grade d'ingénieur chimiste.

A l'automne de la même année, l'Ecole polytechnique le nomma professeur assistant de chimie. Jusqu'à 1928, M. de Passillé, a occupé successivement des postes d'ingénieur, notamment à la Commission des eaux courantes et aux ministères fédéraux. En 1928, l'Ecole polytechnique l'a nommé professeur titulaire et il a dirigé depuis ce temps le laboratoire de chimie générale de cette institution. En 1932, il obtint un congé qui lui a permis d'aller poursuivre à Paris, au Collège de France, des recherches qui l'ont amené à faire depuis deux ans six.

L'Académie des sciences. A la fin de ses trois années, il a soutenu une thèse qui vient de lui valoir le grade de docteur ès sciences physiques, mention "très honorable".

L'Ecole polytechnique, il reprend ses fonctions et compte poursuivre ses travaux de recherches.

Interrogé sur les idées politiques de la jeunesse universitaire, M. de Passillé, qui ne cache pas ses opinions royalistes, fait observer que la jeunesse étudiante d'aujourd'hui s'oriente franchement à droite. Il précise qu'il y a cinq ou six ans, la jeunesse avait tendance à aller vers la gauche, vers le communisme, un communisme idéaliste peut-être, mais le communisme quand même. Il ajoute que non seulement la jeunesse se dirige vers la droite, mais qu'elle retourne à l'idée religieuse catholique.

Au cours de la conversation, M. de Passillé nous apprend que sa femme, née Trudeau (Madeline), a poursuivi à Paris, pendant les trois années, ses études de peinture sous la direction de maîtres comme Paul-Albert Laurens et Lucien Simon. Chose rare, elle a vu une de ses oeuvres acceptée au Grand Salon (Société des Artistes français) de 1935. Elle était la seule Canadienne à exposer une oeuvre à ce salon.

Le printemps prochain, Mme de Passillé se propose d'exposer une collection de toiles à Montréal.

"Le nom dans le bronze"

Achetez, pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franc, ou chez l'auteur, 19 Butternut Terrace, Ottawa.

La Politique

M. Bona Dussault à Pont-Rouge

Le député oppositionniste de Portneuf déclare qu'il servira ses électeurs et non les maîtres qu'il a dénoncés

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Bona Dussault, député oppositionniste, élu de Portneuf, a commencé au Pont-Rouge, hier soir, une série d'assemblées dans le but de remporter les suffrages de la belle majorité qu'ils lui ont donnée le 25 novembre. M. Dussault a été élu par une pluralité de 1047 voix sur le Dr Pierre Gauthier, député ministériel sortant, et de 4465 sur M. Alexandre Paquet, conservateur indépendant.

L'assemblée de M. Dussault au Pont-Rouge a revêtu un autre caractère par suite de la présence de chefs de l'Union Nationale. On en a fait, là, comme à Loretteville, une assemblée de protestation contre les vols électoraux effectués lors de l'appel au peuple.

Les orateurs ont été, dans l'ordre: M. Bona Dussault, le député élu, le Dr Félix Roy, candidat national dans Montmorency; M. Horimidas Langlais, candidat aux Iles-de-la-Madeleine; M. Horace Philippon, avocat, candidat dans le comté de Québec; le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre; M. Oscar Drouin, c.r., député de Québec-Est; le notaire Emile Boiteau, de Québec; le Dr Noël Turgeon, du Pont-Rouge; et M. Odilon Lavallée, cultivateur du Pont-Rouge.

M. Samuel Germain, maire de la paroisse du Pont-Rouge, président. On remarqua à ses côtés le Dr Girard Labrie, de Saint-Casimir, MM. Alfred Leclerc, Jules Gingras, Antoine Dussault, E.E.M. Lucien Plamondon, Ferdinand Leclerc, Armand Vézina, M. Paré et autres. Plusieurs dames étaient présentes, entre autres, Mme Bona Dussault, femme du député du comté.

Un grand enthousiasme régna durant tout le cours de l'assemblée. La salle était décorée aux trois couleurs et les assistants portaient eux-mêmes la cocarde tricolore.

La réunion avait lieu dans la salle paroissiale, au sous-sol de l'église. M. Bona Dussault a assuré ses électeurs qu'il ne modifiera en rien sa ligne de conduite quelles que soient les offres qui pourraient lui être faites. Son seul désir est de rester digne de ses électeurs. "Je viens pour vous servir, dit-il, et non pour servir les maîtres que j'ai dénoncés."

M. Grégoire visite son comté

Québec, 2. — M. le maire Ernest Grégoire a terminé au Cap Saint-Ignace, hier soir, la visite du comté de Montserrat, qui l'a élu député à l'Assemblée législative.

Dans la journée d'hier, M. Grégoire a parlé successivement à Montmagny, à Saint-Pierre, à Saint-François, à Berthier et au Cap.

Le député élu de Montmagny a passé trois jours dans son comté: il a visité tous les centres en compagnie de M. Eugène Dussault, avocat, son secrétaire particulier. M. René Paré, avocat, et M. Albert Gagné, avocat, au Cap Saint-Ignace. M. Grégoire était accompagné du notaire Hébert, de M. Georges Fournier, de M. René Paré, avocat; de M. Eugène Dussault, avocat; de M. Albert Gagné, avocat, et de M. John Comtois.

M. Grégoire remercie vivement ses électeurs de la marque de confiance qu'ils lui ont témoignée. Il les assure de son dévouement.

Il affirme ensuite que si le gouvernement semble avoir eu une majorité, c'est grâce à un vol électoral. En fait, dit-il, il n'a pas la majorité. Il sera obligé de démissionner avant longtemps sous la poussée de l'opinion publique.

Le député élu demande aux électeurs de chaque paroisse de préparer un dossier des irrégularités commises par les organisateurs ministériels dans le comté.

M. Grégoire et ses amis reçurent partout un bel accueil.

Les "télégraphes" à Québec

Québec, 2. (S.P.C.) — Me Valmore Bienvenu, substitut du procureur général, a déclaré devant M. le juge Laetere Roy, de la Cour des sessions, que la Couronne était disposée à poursuivre dans tous

LA RADIO

RADIO-GAZETTE
Lundi, 2 décembre
Radio — Ondes courtes
Eindhoven, Hollande — 910 m.
Reunion du Phoni Club. Phil. 25.5 m.
11.720 kc.
Berlin — 505 p.m. — Musique bavaroise.
D.C. 49.8 m. (6.020 kc.)
Londres — 610 p.m. — "Music and the Ordinary Listener". Sir Walford Davies.
GSC. 31.3 m. (9.580 kc.), GSB. 31.5 m. (9.510 kc.), GSI. 49.1 m. (6.110 kc.), GSA. 49.5 m. (6.050 kc.)
CARACAS, VENEZUELA — 8 p.m. — "Two Jazzy Bugs". YVZRC. 49.8 m. (6.112 kc.)
Londres — 10 p.m. — "The Emperors".
Concert. GSC. 31.3 m. (9.580 kc.), GSI. 49.1 m. (6.110 kc.)
Radio-Etats-Unis
WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
1.45 p.m. — Alexander Semmler, pianiste.
Cyclo de Chopin. — Etudes: piano.
Etude en si mineur, opus 25, No 10; Etude en ré bémol majeur, opus 25, No 11; Etude en si mineur, opus 25, No 12.
2.30 p.m. — L'école américaine de l'air.
Histoire: "Charleston".
WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
7.30 p.m. — L'éducation dans les nouvelles.
8.00 p.m. — Concert.
8.30 p.m. — Concert: Firestone, avec Richard Crooks, du Metropolitan Opera et Margaret Sparks.
9.00 p.m. — A. J. P. Gypies.
10.30 p.m. — Forum National.
WJZ — 391.5 mètres — 750 kilocycles
6.05 p.m. — Musique de la marine.
7.00 p.m. — Concert du diner.
9.00 p.m. — Les Menestrels Sincères.
11.05 p.m. — Dorothy Lamour, soprano.
11.15 p.m. — Quatuor Nègre.
Radio-causeries de l'U.C.C.
CKAC — 1 h. 45
Lundi, 2 déc.: Mlle Pauline Desjardins. Un art féminin.
Jeudi, 5 déc.: M. R. M. Pucet, Sème leçon du Cours à domicile.
Samedi, 7 déc.: 1 h. 15: M. J.-E. Laforte: La Colonisation.
CKRC — 5 h. 30
Mardi, 3 déc.: M. Gérard Pillon: Les Chaises Populaires et le crédit agricole.

"C'est un rendez-vous"
Voici le programme de cette émission de Radio-Canada pour le lundi, 2 décembre, à 9 heures:
Est-Cons. L'orchestre. Fanton
Sérénade. Le chœur. Toselli
Reel du Nègre. L'orchestre. Lansing
Orientale. M. Pierre Joseph, violoniste. Cui
"La Dona e Mobile", de Rigoletto. Verdi
M. Ludovic Huot, ténor.
"Shortin' Bread". Savini
L'orchestre.
Pour moi, il n'y a qu'un homme dans Paris. Vava Parys
M. Melver et Lucio Agostini.
Il neige. Le chœur. Bernberg
Orchestre Chuahidin
L'ensemble à cordes, que dirige Alexander Chuahidin, le lundi soir, à 9 h. 30, aux studios de Radio-Canada, à Toronto, se compose de instrumentistes les plus connus de cette ville. Au fait, il en est parmi eux dont la réputation est grande non seulement au Canada mais même aux Etats-Unis.
Pour son concert du 2 décembre, M. Chuahidin fera entendre tout d'abord une œuvre plutôt populaire, l'ouverture du Barber de Séville, de Rossini. Son programme porte encore une pièce de Tchaikowsky, Canzonetta, adaptée par Chuahidin lui-même. Celui-ci a voulu nous faire entendre une œuvre musicale du XVIIe siècle, la Suite de Six Danses anglaises de Peter Warlock. Ce programme se terminera avec la Suite en trois parties, de Ames, "Les salons". Ce concert de Radio-Canada est diffusé aux Etats-Unis, par le réseau radiophonique du Michigan.
Le Radio-Roman
Radio-roman reprendra ses émissions aux postes du secteur français de Radio-Canada, le lundi, 2 décembre, à 10 heures. Cette fois, les radiophiles entendront quelques scènes tirées du "Chercheur de trésors" de Philippe Aubert de Gaspé, jeune.
Beau, jeune, qui s'est fait l'historien de la naissance de notre littérature, affirme que c'est le premier roman de mœurs canadiennes qui ait été publié au Canada. L'auteur réaffirme, dans une préface joliment tournée, que son livre est le premier roman canadien-français. Il a voulu démontrer que nous avons chez nous tous les éléments nécessaires à ce genre littéraire. Les scènes du "Chercheur de trésors" sont historiques et l'auteur décrit les événements tels qu'ils sont arrivés. De Philippe Aubert de Gaspé, jeune, nous dit M. Damase Potvin, qui a fait l'adaptation radiophonique de ce roman, on sait peu de choses sinon qu'il fut journaliste et qu'il mourut à l'âge de vingt-six ans. Parmi les autres romans que Radio-Canada a choisis et qui passeront prochainement au micro, citons "La jongleuse", de l'abbé Casgrain, "Une de perdue, deux de trouvées", de Georges de Boucherville, "Charles Ouellet", de P. J. O. Chauveau, etc.
Mardi, 3 décembre
Radio — Ondes courtes
Berlin — 6 p.m. — Prologue: L'anneau du Nibelung, de Wagner — DJC. 49.8 m. (6.020 kc.)
Berlin — 6.15 p.m. — La Valkyrie, acte Ier — DJC. 49.8 m. (6.020 kc.)
Londres — 7 p.m. — The Star Tenor — GSC. 31.3 m. (9.580 kc.), GSB. 31.5 m. (9.510 kc.), GSI. 49.1 m. (6.110 kc.), GSA. 49.5 m. (6.050 kc.)
Berlin — 7.30 p.m. — Vieux Noël allemands — Vieilles pastorales — DJC. 49.8 m. (6.020 kc.)
CARACAS, VENEZUELA — 9 p.m. — The Trinidad Radio Club — YVZRC. 49.8 m. (6.112 kc.)
Radio-Etats-Unis
WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
2.30 p.m. — L'Ecole américaine de l'air.
4.00 p.m. — Quatuor à cordes Walden — Quatuor no 2 pour cordes et piano, de Fauré.
5.45 p.m. — Tito Guizar, ténor — To me Quieres, de Perez; Lucia Maria, de Guizar; Je crois entendre encore (Les pêcheurs de perles), de Bizet; Annapola.
6.55 p.m. — Understanding Opera — So-listes: Mary Eastman, soprano, et Rose Dirmann — Laciatemi Morire (Ariana), de Monteverdi; Voi che Sapete (Le mariage de Figaro), de Mozart; Neise, Neise (Der Freischütz), de von Weber.
8.30 p.m. — Lawrence Tibbett, baryton.
10.45 p.m. — Poet's Gold — Orchestre Victor Day.
Fonnes recitées par David Ross.
Musique: Clair de lune; Prélude en la majeur, de Chopin; Danse arabe, de Tchaikowsky; Prélude et fugue en ré mineur, de Buxtehude; Danse des joyeux fantômes, de Gluck-Mottl.
L'Heure provinciale
8.00 p.m., CKAC — Programme littéraire et musical avec le concours de Miles Jacques, pianiste; Claire Bouvier, soprano; Paul Aubry, ténor, et le Conservatoire Lassalle, sous la direction de M. Georges Landreau.
8 h. 15, Causerie: Alfred de Musset — Mlle Lorette O'Shaughnessy.
8 h. 15, Concert.
1.—Orchestre: Marche tsigane, E. Rayer.
2.—Le Septuor de l'Heure provinciale.
3.—Chant: Si tu veux, mignonne, Massenet — M. Paul Aubry.
4.—Piano: Filoues à Carême, Rhené-Baton — Mlle Jacqueline de Biola.
5.—Chant: a) Souhait, Peyra; b) Comme l'eau, Gaston Paulin — Mlle Claire Boursa.
6.—Le Théâtre d'Alfred de Musset (extraite) — Mlle Camille Seguin, M. Georges Landreau.
7.—Chant: Crépulesque, Massenet — Mlle Claire Boursa.
8.—Chant: Si l'oiseau s'élevait, Hensel — Mlle Jacqueline de Biola.
9.—Chant: a) Chanson triste, Duparc; b) Erin, Chaminade — M. Paul Aubry.
10.—Orchestre: Automne, Glazounoff — Le Septuor de l'Heure provinciale.
Madame Casgrain dirigera cette tribune féminine
C'est le mardi, 3 décembre, à 9 h. p.m., à ses postes de T.S.F. dans la province, ses concert-causeries destinées à l'élevé-ment féminin, "Femina", — c'est le nom de la tribune officielle, cette nouvelle émission, qui sera dirigée par Mme Pierre Casgrain, qui aura pour l'assistant, Mlle Annette Doré.
A cette tribune viendront se greffer toutes les initiatives d'ordre social, économique, éducationnel et artistique. A chaque émission, il y aura une nouvelle émission, une conférence. Le programme comprendra encore une boîte à questions qui permettra aux correspondants de s'éclaircir sur tel ou tel point qui les intéresse. Le journal parlé recueillera les principaux faits du mouvement féministe dans le monde.

E C O U T E Z
Au poste CKAC Montréal
Ce soir lundi 2 décembre
à 8 h. 30
La quatrième causerie
du
National Trust Company
LIMITED
225, RUE ST-JACQUES OUEST
MONTREAL

CKAC — 411 mètres — 130 kilocycles
7.45 Chœur d'Earl.
7.58 Sommeil.
8.00 Chœur d'Earl.
8.05 Chœur d'Earl.
8.10 Chœur d'Earl.
8.15 Chœur d'Earl.
8.20 Chœur d'Earl.
8.25 Chœur d'Earl.
8.30 Chœur d'Earl.
8.35 Chœur d'Earl.
8.40 Chœur d'Earl.
8.45 Chœur d'Earl.
8.50 Chœur d'Earl.
8.55 Chœur d'Earl.
9.00 Chœur d'Earl.
9.05 Chœur d'Earl.
9.10 Chœur d'Earl.
9.15 Chœur d'Earl.
9.20 Chœur d'Earl.
9.25 Chœur d'Earl.
9.30 Chœur d'Earl.
9.35 Chœur d'Earl.
9.40 Chœur d'Earl.
9.45 Chœur d'Earl.
9.50 Chœur d'Earl.
9.55 Chœur d'Earl.
10.00 Chœur d'Earl.
10.05 Chœur d'Earl.
10.10 Chœur d'Earl.
10.15 Chœur d'Earl.
10.20 Chœur d'Earl.
10.25 Chœur d'Earl.
10.30 Chœur d'Earl.
10.35 Chœur d'Earl.
10.40 Chœur d'Earl.
10.45 Chœur d'Earl.
10.50 Chœur d'Earl.
10.55 Chœur d'Earl.
11.00 Chœur d'Earl.
11.05 Chœur d'Earl.
11.10 Chœur d'Earl.
11.15 Chœur d'Earl.
11.20 Chœur d'Earl.
11.25 Chœur d'Earl.
11.30 Chœur d'Earl.
11.35 Chœur d'Earl.
11.40 Chœur d'Earl.
11.45 Chœur d'Earl.
11.50 Chœur d'Earl.
11.55 Chœur d'Earl.
12.00 Chœur d'Earl.
12.05 Chœur d'Earl.
12.10 Chœur d'Earl.
12.15 Chœur d'Earl.
12.20 Chœur d'Earl.
12.25 Chœur d'Earl.
12.30 Chœur d'Earl.
12.35 Chœur d'Earl.
12.40 Chœur d'Earl.
12.45 Chœur d'Earl.
12.50 Chœur d'Earl.
12.55 Chœur d'Earl.
13.00 Chœur d'Earl.
13.05 Chœur d'Earl.
13.10 Chœur d'Earl.
13.15 Chœur d'Earl.
13.20 Chœur d'Earl.
13.25 Chœur d'Earl.
13.30 Chœur d'Earl.
13.35 Chœur d'Earl.
13.40 Chœur d'Earl.
13.45 Chœur d'Earl.
13.50 Chœur d'Earl.
13.55 Chœur d'Earl.
14.00 Chœur d'Earl.
14.05 Chœur d'Earl.
14.10 Chœur d'Earl.
14.15 Chœur d'Earl.
14.20 Chœur d'Earl.
14.25 Chœur d'Earl.
14.30 Chœur d'Earl.
14.35 Chœur d'Earl.
14.40 Chœur d'Earl.
14.45 Chœur d'Earl.
14.50 Chœur d'Earl.
14.55 Chœur d'Earl.
15.00 Chœur d'Earl.
15.05 Chœur d'Earl.
15.10 Chœur d'Earl.
15.15 Chœur d'Earl.
15.20 Chœur d'Earl.
15.25 Chœur d'Earl.
15.30 Chœur d'Earl.
15.35 Chœur d'Earl.
15.40 Chœur d'Earl.
15.45 Chœur d'Earl.
15.50 Chœur d'Earl.
15.55 Chœur d'Earl.
16.00 Chœur d'Earl.
16.05 Chœur d'Earl.
16.10 Chœur d'Earl.
16.15 Chœur d'Earl.
16.20 Chœur d'Earl.
16.25 Chœur d'Earl.
16.30 Chœur d'Earl.
16.35 Chœur d'Earl.
16.40 Chœur d'Earl.
16.45 Chœur d'Earl.
16.50 Chœur d'Earl.
16.55 Chœur d'Earl.
17.00 Chœur d'Earl.
17.05 Chœur d'Earl.
17.10 Chœur d'Earl.
17.15 Chœur d'Earl.
17.20 Chœur d'Earl.
17.25 Chœur d'Earl.
17.30 Chœur d'Earl.
17.35 Chœur d'Earl.
17.40 Chœur d'Earl.
17.45 Chœur d'Earl.
17.50 Chœur d'Earl.
17.55 Chœur d'Earl.
18.00 Chœur d'Earl.
18.05 Chœur d'Earl.
18.10 Chœur d'Earl.
18.15 Chœur d'Earl.
18.20 Chœur d'Earl.
18.25 Chœur d'Earl.
18.30 Chœur d'Earl.
18.35 Chœur d'Earl.
18.40 Chœur d'Earl.
18.45 Chœur d'Earl.
18.50 Chœur d'Earl.
18.55 Chœur d'Earl.
19.00 Chœur d'Earl.
19.05 Chœur d'Earl.
19.10 Chœur d'Earl.
19.15 Chœur d'Earl.
19.20 Chœur d'Earl.
19.25 Chœur d'Earl.
19.30 Chœur d'Earl.
19.35 Chœur d'Earl.
19.40 Chœur d'Earl.
19.45 Chœur d'Earl.
19.50 Chœur d'Earl.
19.55 Chœur d'Earl.
20.00 Chœur d'Earl.
20.05 Chœur d'Earl.
20.10 Chœur d'Earl.
20.15 Chœur d'Earl.
20.20 Chœur d'Earl.
20.25 Chœur d'Earl.
20.30 Chœur d'Earl.
20.35 Chœur d'Earl.
20.40 Chœur d'Earl.
20.45 Chœur d'Earl.
20.50 Chœur d'Earl.
20.55 Chœur d'Earl.
21.00 Chœur d'Earl.
21.05 Chœur d'Earl.
21.10 Chœur d'Earl.
21.15 Chœur d'Earl.
21.20 Chœur d'Earl.
21.25 Chœur d'Earl.
21.30 Chœur d'Earl.
21.35 Chœur d'Earl.
21.40 Chœur d'Earl.
21.45 Chœur d'Earl.
21.50 Chœur d'Earl.
21.55 Chœur d'Earl.
22.00 Chœur d'Earl.
22.05 Chœur d'Earl.
22.10 Chœur d'Earl.
22.15 Chœur d'Earl.
22.20 Chœur d'Earl.
22.25 Chœur d'Earl.
22.30 Chœur d'Earl.
22.35 Chœur d'Earl.
22.40 Chœur d'Earl.
22.45 Chœur d'Earl.
22.50 Chœur d'Earl.
22.55 Chœur d'Earl.
23.00 Chœur d'Earl.
23.05 Chœur d'Earl.
23.10 Chœur d'Earl.
23.15 Chœur d'Earl.
23.20 Chœur d'Earl.
23.25 Chœur d'Earl.
23.30 Chœur d'Earl.
23.35 Chœur d'Earl.
23.40 Chœur d'Earl.
23.45 Chœur d'Earl.
23.50 Chœur d'Earl.
23.55 Chœur d'Earl.
24.00 Chœur d'Earl.

LES MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
MAISON ESSENTIELLEMENT
CANADIENNE-FRANCAISE
CONCESSIONNAIRES
DES CELEBRES VETEMENTS
"Fashion-Craft"
DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE

LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

BEURRE
et à meilleur compte
NE MANQUEZ PAS D'ALLER
CHEZ
Toisignant Frères
Limitée
ONZE MAGASINS
Il y en a un près de chez vous.
Pour les adresses des magasins et les prix du marché, lire la "presse" du "Devoir" le samedi.

Examen de la vue
Lunetterie moderne
Satisfaction garantie
A qualité égale, le prix
défiant toute concurrence
J.-L. Arthur
BOUSQUET, O.D.
Optométriste-opticien
Antérieurement de la
Maison Scott et Bousquet
3625, rue St-Denis (près Cherrier)
Tél. PL. 2456

GRATIS
Nous allons à domicile
vérifier lampes
et radios de toutes
marques
R. Landry CH. 6161
3197 ONTARIO EST
vendeur des nouvelles lampes
Radiotrons.

Rhumes — Asthme
Toux — Bronchites
sirop Villars
Efficace dans les affections
des voies respiratoires — 2
formats:
.50 et \$1.00
Voyez votre pharmacien
CANADA DRUG CO.
Maison essentiellement
canadienne-française.

BIBEAU FRERES
Les bijoutiers connus
Spécialité: réparation d'horloges
et montres.
2 magasins sur la même rue
305 et 1257
Sainte-Catherine est

REID
Pour vos
FOURVURES
1473, AMHERST — TEL. CH. 3181

Les menaces
d'un journal
ministériel
Où le "Soleil" parle d'ennuis pour
ceux qui ont la garde des inté-
rêts religieux au Canada fran-
çais — La question des géné-
reux privilèges: ceux dont le
"Soleil" joutit sont-ils si néglig-
eables?
Du Droit, d'Ottawa, numéro du
29 novembre:
Lundi soir, après que furent con-
nus les résultats de l'élection, M.
Alexandre Taschereau, premier mi-
nistre de la province de Québec de-
puis quinze ans et quatre mois,
commençait ainsi son boniment à
la radio: "C'est Monsieur Tasche-
reau qui vous parle, le premier
ministre qui l'est encore..." Cri
de triomphe personnel sur les for-
ces ligées contre le régime qui
porte son nom. L'accent était d'au-
tant plus sincère que l'alerte avait
été forte. Pendant toute la soirée il
avait été dans l'incertitude. A cer-
tains moments la défaite semblait
inévitée. Combien, ce soir-là, ont
vécu les émotions du chef! Minis-
tres, députés, fonctionnaires, jour-
nalistes, organisateurs, ils ont tous
vu de très près la fin des privilèges
excessifs dont ils ont vécu jusqu'ici.
Si le régime avait été renversé, la
vie, pour eux, était à recommen-
cer.
Tous ces gens-là méditent main-
tenant une vengeance. Ils ne veu-

lent pas que cette folle alerte se
répète. Tout en consolidant leurs
positions, ils sauront bien faire
expier aux coupables l'angoisse des
heures d'attente de lundi soir.
La secousse passée, la crainte dis-
sipe, l'assurance revenue, on verra
bien que c'est le maître dans la pro-
vince! Il y a, en cela, une trop
grande part d'humanité pour nous
en troubler. La même réaction,
après tout, que chez les gens qu'on
voit sortir de sous les lits après
une violente bagarre. Ils fanfaron-
nent comme s'ils n'avaient pas eu
peur. Ils bombent la poitrine et
provoquent les adversaires. Mais
ils préfèrent s'en prendre aux in-
nocents de tout crime. Signe évi-
dent de faiblesse. Refusons, encore
une fois, de nous en scandaliser.
Même de dire que cela est cho-
quant. Si la réaction n'était pas
venue, méchante et basse, cela nous
eût étonnés. L'instinct a des lois
fatales. Si le Soleil n'avait pas pu-
blié son article de mardi, il y au-
rait eu arrêt inexplicable du cours
normal de ses appétits.
Le Soleil, une fois tout danger
éloigné, montre ses crocs en caou-
chouc. Voici ce qu'il disait le len-
demain de l'élection: "Les groupes
d'opposition (...) ont été secon-
dés par l'influence indue de nom-
breux prêtres, qui ont converti la
chaire catholique en tribune démo-
gogique. A des degrés différents
mais avec ensemble, la presse reli-
gieuse a donné également dans les
pires abus..." Comme nous l'avons
dit déjà, devant la réaction du parti
libéral, certains certainement vive.
Même si les chefs actuels du parti
hésitaient à prendre les mesures
efficaces qui peuvent les faire cé-
der, si se produisant dans le peuple
un mouvement de protestation dont
rien de satisfaisant pour person-
ne... Les perspectives sont, cepen-
dant, que cette ingérence inadmis-

sible va provoquer plus que des en-
nuis pour ceux qui ont la garde des
intérêts religieux du Canada fran-
çais... Pas plus ici qu'ailleurs, il
n'est désirable que, sans raisons de
principes, la majorité du peuple
se sente sournoisement combattue
par son clergé. Celui-ci n'a rien à
gagner à provoquer des querelles
dans la nationalité. Par contre, il
risque de perdre et de compromettre
des causes supérieures en ou-
trepassant son droit et les géné-
reux privilèges dont il jouit paisi-
blement".
L'attaque était à prévoir. Scan-
dale? Mais pas de tout. Cela est très
bénin après de ce que certains per-
sonnages voudraient dire!! Echo
fidèle — le Soleil est essentielle-
ment un écho — des menaces pro-
férées par des ministres libéraux
pendant la campagne électorale.
Cela vient comme tout naturelle-
ment à la suite des petites nou-
velles tendancieuses du Soleil,
de la Gaeltte et du Canada, à la suite
également des mots d'ordre lancés
dans la province. (A Hull, lundi
soir, des ouvriers tenaient exacte-
ment le même langage que le Soleil:
on avait dû leur faire la leçon quel-
que part). Sortant de fusées irrépres-
sibles, autres d'une poche à gaz
anticlérical dont les oeuvres dites
sociales du gouvernement n'ont pu
faire oublier l'existence. Qu'ajour-
d'hui l'état major libéral provincial
voie dans le mouvement anticlérical
le moyen de détourner l'attention
populaire des vrais problèmes que
le gouvernement a à résoudre, quoi
de plus logique pour qui se rappel-

la lettre de M. Taschereau au
cardinal Bégin? Seulement, c'est
une bien vieille méthode. Elle man-
que complètement d'originalité.
L'article du Soleil confirme tout
au plus l'opinion que la politique
telle qu'on la fait, est une affaire
bien sale, bien indigne et très peu
courageuse. Politique alimentaire
qui affole ceux qui sont subite-
ment menacés de famine. Ah!
Léopold RICHER

TAPIR
H. LALONDE & FRÈRE
4800, AVE. du PARC
Près de l'ave. Mont Royal
Les plus grands spécialistes du tapis au Canada

MAISON
BÉRARD
Successeur de la
Cie Royal Silver Plate
Toujours canadienne-française
HA 9948
FABRICANT DE
Vases sacrés
Experts en Placage d'or
et d'argent
Réparations de tous genres
7C CRAIG OUEST
Près terminus des Tramways

Achetez le
Purgatif
préférés des
femmes
et des
jeunes filles
LA LIMONADE PURGATIVE
KINOT
aux sels de VICHY
Purgatif et laxatif très doux
et agréable au goût. N'irrite
jamais l'intestin.
En vente dans les pharmacies 25c

LITHINES
Dr GUSTIN
font économiquement une
délicieuse eau de table et
de régime très digestive.
Recommandés contre les
maladies de la peau, du
foie, de l'estomac, de la
vésie et de l'intestin, rhu-
matisme, goutte et acide
urique.
La qualité du produit com-
parée aux autres est telle
que les
LITHINES GUSTIN
sont inimitables.
En vente dans toutes les
pharmacies.

SOIN DES PIEDS
Spécialité:
Chaussures pour pieds
malades.
HOULE & BLEAU
4361 est. Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

AM. 2123 CH. 2193
PHARMACIES
PAQUIN WILBROD
Nous avons — 10 messagers entie-
rement à votre service. — Venez ou
4500 Papineau 1200 Mt-Royal
coin Mt-Royal, coin de Larocque

Où l'on s'habille bien —
Ernest Meunier
Marchand-Tailleur
994, RUE RACHEL (EST)
Téléphone: FR. 9343-9850

ACCESSOIRES DE RADIO
PAYETTE
910 BLEURY PL. 4858

POUR VOS
VIGNETTES appelez
PHOTOGRAVURE NATIONALE
59 STE CATHERINE OUEST MONTREAL
MARQUETTE
4549

7 OPTOMÉTRISTES DIPLÔMÉS
à votre service
chez Dupuis
Equipe-ment
scientifique
et moderne
Demandez
les verres
"VISIONIS"
POUR L'EXAMEN DE
VOTRE VUE
Plateau
5151
local 29
Dupuis Frères
865, rue Ste-Catherine est. Montréal

Tél. LANcaster
0251
Omer Desjardins
Quincaillerie, Plomberie, Chauffage
Peinture, Papier-tecture, Articles sportifs.

Complète et paletots 17.50 et plus
sur mesure
T. BEAUREGARD & CIE
MANUFACTURIERS-TAILLEURS
7905 St-Denis, coin Gouard
Tél. DU. 5206

"Mrs Luke" La fameuse
MARMELADE
aux nouveaux bas jkt
— Chez votre épicer ou appelez
J.-M. POIRIER, prop. — WL 8717

Psaume des jeunes mamans

PAR CECILE MERLET

O mon Dieu, comme nos sœurs du cloître, nous n'avons pas tout quitté pour vous.

Nous n'avons pas emprisonné, dans une guimpe et sous une voile, la jeunesse de nos visages.

Et si nous avons coupé nos cheveux, ce n'est pas en esprit de pénitence...

Nous avons ouvert tout grand notre cœur, à l'amour d'ici-bas et nous referons nos bras, jalousement, sur d'humaines tendresses.

Daïgniez pourtant, Seigneur, jeter un regard de complaisance sur les humbles petits sacrifices que nous vous offrons tout au long de nos journées, au milieu même de notre bonheur.

depuis que notre chair gémissante a donné la vie à tous ces petits chrétiens que nous élevons pour vous.

Notre liberté, mon Dieu, elle est aux mains de ces tyrans qui nous réclament à toute heure.

La maison se fait notre cloître. Notre vie a sa règle immuable, et chaque jour son office, toutes les heures.

L'heure des toilettes et des promenades, l'heure des biberons et les heures de classe.

Enchaînées ainsi aux mille petites exigences de la vie, complications, détachées, par force, à tout instant, de notre volonté propre, voyez, mon Dieu: nous vivons dans l'obéissance.

Notre nuit même ne nous appartient pas.

Nous avons, nous aussi, notre office nocturne.

quand il faut se lever, vite, vite pour un enfant malade, ou lorsque, entre minuit et 2 heures,

dans le plein sommeil dont nous avons tant besoin, un petit chanter intempestif chante Matines!

Nous vivons presque retirées du monde: il y a tant à faire à la maison!

Point de sortie, d'ailleurs, sans qu'une garde fidèle soit assurée près des petits.

Et nous mesurons parcimonieusement le temps des visites, notre pauvre temps si précieux!

Aussi, de longs moments, avec notre raccommodage ou notre tricot.

réfugiés au fond de nous-mêmes, de longs moments, près du sommeil des plus petits, près du berceau.

Seigneur, nous gardons le silence!

Nous n'avons pas, mon Dieu, de secrets converses.

Et quand s'élève chez nous la crise du service,

tout le travail de la maison incombe à nos mains diligentes.

Il nous faut balayer, laver la vaisselle, rincer les carottes du pot-au-feu, passer une purée bien lisse et nous activer sans répit

entre la chambre d'enfants et la cuisine.

Nous faisons de grandes lessives et nous frottons et nous rinçons des tabliers et des chemises, des brassières et des chaussettes et les langes des tout petits.

Nous savons la beauté de ces humbles besognes, mais la nature en nous, la chétive nature

en est parfois lasse et meurtrie.

Il en est qui, passant près du piano fermé et des livres endormis, écoutent au fond de leur cœur tinter le glas mélancolique de tous leurs goûts ensevelis!

Ayez pitié, Seigneur, de cette muette et subtile torture.

Apprenez-leur, divin Artiste, à celles-là, les charmes indicibles de votre musique intérieure.

et faites-les comprendre que si vous, leur avez fait cette vie si rude parfois, c'est pour les voir porter à vos pieds l'humble offrande de tous les goûts sacrifiés!

Dans cette voie du sacrifice, ah! venez à notre aide, Jésus!

Car nous ne marchons pas tout de même

LES MAINS QUE J'AIME

Parfois, dans mon labeur d'un songe visité, Je vois les bonnes mains qui chez moi font leur tâche, Et dans mon cœur, au lieu du vague ennui qui fâche, Je sens bien chaudement sourire une clarté.

Je vois là-bas les mains d'ordre et de patience Qui veulent chaque meuble à sa place et luisant, Qui font de l'huile pure aux lampes le présent, Qui prodiguent sans bruit leur grâce et leur science;

Les mains des soins menus, de l'utile secours, Qui réparent, laissant aux choses des caresses; Les mains des gâteaux blancs, les mains enchanteresses Qui fixent dans le miel le fruit des étés courts;

Les mains de charité vaillantes, toujours pleines Pour le pauvre, toujours ouvertes au pardon, Qui cicatrisent, qui partagent le pain bon, Où vitent la misère en tricotant les laines;

Les mains, les tendres mains de la maternité, Enveloppant sur les genoux devant la flamme Mains dirigeantes, mains berceuses, qui font l'âme De la maison si douce en sa simplicité!

C'est vous, ô chères mains, qui rendez plus facile Le devoir de gagner le pain de chaque jour; C'est vous qui façonnez avec vos doigts d'amour, Vous qui parez de fleurs mon cœur calme et docile!

C'est vous que j'aime, ô mains que rien ne peut payer, Sauf mon baiser peut-être à l'endroit des blessures, Chères mains dont l'hiver fait saigner les gercures, Que le travail déchire aux pierres du foyer!

Gustave ZIDLER

du même pas égal que nos sœurs du cloître, et nous renoncements ne vont pas jusqu'aux moelles: tous ces trésors, tous ces bonheurs que vous nous avez donnés, nous y tenons de toutes les forces tendues

de notre pauvre cœur de chair, et nous sommes trop souvent penchés vers la terre.

Ayez pitié de notre faiblesse trébuchante.

Soyez l'Ami qui nous donne la main quand la route est mauvaise, et pour que notre silenceuse abnégation soit féconde,

pour que notre labeur soit heureux et notre visage serein, oh! jour et nuit, de votre amour préoccupé, doux Seigneur, élevez nos âmes jusqu'à vous!

Cécile MERLET

Pensées

Faire de son âme un cristal où peuvent impunément se mirer... une mère, une fiancée, une sœur.

Abbé Jean Vaudon.

Mes fragilités sont épiées par des censeurs encore plus fragiles que moi.

Shakespeare.

Il n'y a pas de gens plus vides que ceux qui sont remplis d'eux-mêmes.

Mabire.

Hiérarchie des cuisiniers

Qu'il doive devenir un jour chef des cuisines du roi d'Angleterre ou de quelque milliardaire américain, tout cuisinier débute de la même manière. Il est d'abord ce petit "patronnet", que nous rencontrons dans la rue, portant sur la tête un panier carré qui contient toute une ferblanterie étincelante.

On commence d'ordinaire entre 13 et 14 ans; les parents de l'enfant payent de 1.000 à 1.500 francs par an pour sa nourriture, son logement et ses malades, car il apprend dans la journée l'art de préparer une galette, de faire sauter un lapin, de réussir ou plutôt de gâter une sauce, d'où son nom de "gâte-sauce". L'apprentissage dure de deux à trois ans, et se fait chez les pâtisseries qui exécutent pour la ville des diners de commande.

Notre cuisinier en herbe tâche ensuite de trouver une place d'aide-cuisinier dans une grande cuisine; c'est l'époque de sa vie où sa vocation se dessine. Se tournera-t-il vers les soupes et les potages? Vers la rostiterie ou vers les sauces? Car il faut se choisir une spécialité.

Le chef garde-manger est celui

qui reçoit du chef cuisinier les provisions diverses commandées et acceptées par celui-ci; il les classe selon l'ordre des plats, qu'il remet tout garnis et tout prêts pour la cuisson à divers collègues de la cuisine.

Le chef entremettre à sous sa direction les soupes et les potages, ainsi que les entremets, soufflés, beignets, croûtes aux fruits.

Le chef rôti, comme son nom l'indique, s'occupe de tous les rôtis, grillades et fritures. Il y a dans l'art de rôti un tour de main spécial qui ne donne nulle étude.

Le chef sautier régit tout ce qui comporte une sauce quelconque.

Le chef décorateur dispose les plats montés.

Tous ces chefs sont sous les ordres du cuisinier chef ou officier de bouche; aucun n'empêche sur les fonctions de son voisin.

Quant à ce cuisinier chef qui dirige tous les autres et dont la tête, comme dit Mme de Sévigné, doit être "capable de contenir tout le soin d'un Etat", c'est un artiste complet dans l'art du bien manger, un grand administrateur en même temps; et s'il excelle en son art, il peut, dans quelque somptueuse demeure, gagner dix fois plus qu'un ministre.

La bonne cuisine

AGNEAU UN OU DEUX JOURS APRES LA CUISSON

Tranché froid, autour d'épinards chauds et de tranches d'œufs cuits durs; avec salade de pommes de terre et de pois verts; entre pain grillé avec beaucoup de sauce chaude et de gelée.

Tranché et réchauffé dans du jus de viande; entouré de pommes de terre; dans sauce au kari; entouré de riz bouilli, de persil et de pois; dans de la sauce à la gelée de gâtelles; avec pain grillé; dans de la sauce brune, assaisonnée de sauce piquante et d'oignon.

En timbale avec macaroni, sauce aux tomates et chapelure.

En dés, dans de la sauce composée de bouillon d'agneau et de lait, sur pain grillé.

En dés, dans de la sauce brune avec poudre de kari et moutarde; riz cuit à la vapeur.

En dés en casserole, avec pommes de terre, pois, carottes et sauce.

Haché et cuit à la vapeur au centre d'un moule de riz bouilli; sauce aux tomates; cuit à four avec macaroni, recouvert de custard (flan très assaisonné); en croquettes; sauce aux tomates avec piments verts; dans sauce claire, sur pain grillé, gelée aux raisins; cuit au four re-

couvert de purée de pommes de terre.

PETITS MORCEAUX D'AGNEAU TENDRES

Grillé ou frit, extérieur brun, spécialement la graisse, mais pas trop cuit ni sec.

Côtelettes de côtes (os parés) frites dans la poêle; papillote, pois verts; grillées, sur tranches d'aubergine frite, sauce aux tomates; grillées sur mince tranche de jambon grillé, sauce aux oignons; grillées, avec beurre et persil haché; grillées, avec saucisses, tomates, conserves d'ananas, pommes de terre cuites en tranches; couvert d'œuf et de miettes de pain, frites dans beaucoup de graisse, tomates.

Côtelettes d'épaule, frites, jus de la poêle, fèves vertes, sauce.

Côtelettes de rognon, grillées avec bacon, rognon d'agneau fendu, tomate tranchée et pomme de terre cuite tranchée, persil haché et jus de citron.

Côtelettes de rognons frites, cubes de gelée à la menthe sur moitiés de pomme cuite.

Côtelettes très épaisses, farcies, recouvertes de chapelure et frites dans de la graisse; farcies de chair à saucisse, enduites de chapelure et cuites au four. Sauce aux pommes.

Tranche de gigot, frite, fèves beurre.

Tranche grillée, beurre et jus de citron.

L'art oriental et la mode

Paris, 2 décembre (C. P. Havas).

C'est à l'Asie lointaine que les créateurs de mode vont demander de nouvelles sources d'inspiration pour les modèles qu'ils élaborent en vue de la saison prochaine.

La grande exposition d'art chinois ancien récemment inaugurée à Londres suscite un renouveau d'intérêt pour tout ce qui concerne l'Extrême-Orient, ses arts majeurs et mineurs si divers, si riches. Cette exceptionnelle manifestation artistique réunit pour la première fois en Europe d'innombrables trésors produits par la Chine ancienne aux plus glorieuses périodes de son histoire.

Elle a attiré parmi les premiers visiteurs les grands sœurs de Lyon qui se proposent de rechercher les moyens d'adapter aux nécessités modernes les styles traditionnels de l'Extrême-Orient.

C'est donc à prévoir que c'est dans le domaine des soirées notamment que s'exercera cette influence remarquable.

Les Chinois de l'antiquité ont les premiers tissé le fil d'or fin et le mêler en dessins harmonieux à la soie qui de tout temps était recueillie dans leurs pays.

On peut donc supposer que l'on s'occupe actuellement de mettre au point le tissage des lames dont les motifs ornementaux seront inspirés des méthodes chinoises. Les Japonais, de leurs mains légères, ont semé d'épais satins dont ils font leurs kimonos de motifs peints ou brodés incompréhensibles de vie, où les fleurs délicates semblent se balancer sous la brise impondérable, les oiseaux palpitent à l'approche de votre main, les poissons glissent dans les profondeurs des mers inviolées.

Après une éclipse, courte il est vrai, les soieries imprimées, celles que l'on va nous soumettre prochainement, reproduiront ces motifs japonais avec leur vir sentiment de la nature et de couleurs si gaies. Quant aux formes des toilettes d'inspiration Extrême-Orient, il est encore prématuré de dire si le style qui prédominera sera ancien ou moderne. On ne peut que signaler au fur et à mesure de leur apparition les trouvailles s'y rattachant.

Ce sont déjà sur les étroites fourreaux de satin noir, des tuniques longues de tissus boréens ou imprimés de style kimono, avec de larges ceintures drapées et nouées en arrière comme les "obis", ou bien sur les mêmes fourreaux, des tuniques cintrées aux plis raides en lamé ou ottomans d'inspiration mandchoue qui complètent certains petits chapeaux ou bonnets empruntés aux vieilles estampes chinoises.

Il ne faut pas oublier enfin que les bijoux d'or ou de pierres dures sculptées qui connaissent des maintenant une si grande vogue sont ou bien importés d'Extrême-Orient ou bien des copies de modèles analogues à ceux qui figurent dans les vitrines de Londres.

M. Etienne Gilson à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Conférence sur "Marie Noël" — Présidence de Mgr Deschamps

Un auditoire choisi et très nombreux se pressait hier dans les salons de l'immeuble de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, pour entendre M. Etienne Gilson, professeur du Collège de France, dans une causerie sur Marie Noël, la grande poétesse française. Le sujet était aussi attachant que délicat et M. Gilson l'a traité non seulement avec tout son talent mais avec tout son cœur pour la plus grande joie de l'auditoire. Et l'éminent conférencier a dû sentir que, si Marie Noël n'a pas la gloire tapageuse des poètes à la mode, elle est tout de même bien appréciée et très aimée par ses lectrices lointaines du Canada.

En termes émus, Mme Alfred Thibaut, présidente de la bienvenue au distingué conférencier.

Marie Noël, de son véritable nom Marie Rouget, vit à Auxerre, vieille ville de France sur l'Yonne, où l'on peut voir encore les admirables cathédrales de Saint-Germain d'Auxerre avec ses fameuses cryptes datant des 8^e et 9^e siècles. Les Auxerrois, très fiers de leurs monuments et de leurs grands hommes tels que Paul Bert, Bienvenu Martin, M. Flandin, etc., seront néanmoins fort surpris si vous leur dites qu'ils ont aussi une grande poétesse: Marie Noël. En effet, jusqu'en 1928, année où l'auteur publia "Les chansons et les fleurs", personnes, sauf un frère et un ami, ne se doutait que Marie Noël était cette fille humble et douce qu'il voyait à l'église et dont la générosité cependant leur était bien connue, elle qui avait élevé petits frères, jeunes sœurs et neveux.

En 1929, l'Académie française lui décerna le prix de José-Maria de Heredia pour son premier volume, et 1930 voit apparaître coup sur coup "Les chants de la mer" et "Le rosaire des joies". C'est l'époque d'une production abondante et Marie Noël fait même éditer chez Staud des poèmes qu'elle a elle-même mis en musique et M. Paul Berthier, maître de chapelle à Auxerre et compositeur lui-même, est un ami et un encouragement pour la poétesse.

Il ne faut pas représenter Marie Noël comme une personne qui fait et publie des vers. Non, c'est une personne qui vit comme tout le monde, qui écrit quand elle peut et quand elle veut. Elle nous parle d'elle-même, mais elle n'est pas du type humain ordinaire et non seulement elle est variée mais de propos délibéré elle s'est assigné une certaine tâche et se considère comme ayant une mission à remplir. Le poème "Chant d'Etat" des "Chants de la mer" nous indique que ses poèmes sont des bonnes œuvres, des œuvres de charité, des œuvres de miséricorde. Imitant les Pères de Notre-Dame de la Mer, qui s'offraient pour la délivrance des captifs chez les pirates, Marie Noël, parle, chante et prie pour les captifs de toutes les misères humaines qui précèdent la grande misère de la mort, d'unement matériel et spirituel, joie d'être aimée, regret de l'être moins, soucis et craintes, Marie Noël enfermée dans sa tâche quotidienne, souffre avec tous les captifs de ces douleurs, elle leur dit qu'elle les comprend et qu'elle souffre avec eux. Elle n'est pas cette douleur ou cette joie mais elle les éprouve et les éprouve pour les autres. C'est pour cela qu'il est prudent de ne pas chercher d'autobiographie dans son œuvre. Et très pieuse, elle a fait descendre sa spiritualité dans sa vie de tous les jours, sa vie spirituelle a pris pour elle un sens concret, c'est pourquoi on doit à Marie Noël des poésies uniques, qui sont la communion directe, intime d'un cœur féminin avec le mystère de l'Evangile et de l'Eglise. Elle a réussi à écrire de la poésie religieuse neuve et profonde.

Les vers de Marie Noël n'ont qu'un défaut, ils sont trop purs. Au lieu d'avoir essayé de racheter la douleur des hommes par son œuvre, si l'auteur avait glorifié l'amour païen et les plaisirs, quelles fêtes et quel snobisme n'y aurait-il pas autour d'elle! Peut-être est-il préférable qu'elle continue son œuvre de beauté du fond de sa province et, conclut le brillant conférencier, "envoyons-lui, pour la remercier, l'expression de notre admiration et de notre affection".

S. E. Mgr Deschamps a remercié le conférencier dans une brève allocution.

Faits et glanes

QUAND L'HEURE A SONNE Au siège de Thorn, Charles XII

clusions et signatures, Mlle Pitt-Aval était partie pour Genève, munie de toutes les instructions de son père. Elle avait emmené Simon, qui était de retour, et avait repris momentanément ses fonctions de garçon de recette.

Il ne restait à Saconnex que Mathilde, presque consolée de la mort de sa mère depuis qu'elle avait retrouvé sa maîtresse sous la garde-malade, et Pierre Pitt-Aval, que l'on abandonnait totalement à lui-même maintenant qu'il allait bien mais qui s'obstinait à rester dans sa chambre pour le repas.

Or, c'est ce jour-là que choisit le convalescent pour faire ce qu'il appelait à part soi "le tour du revenant".

Il parcourut donc, avec un réel plaisir à se sentir revivre, tout le premier étage du pavillon neuf: sa salle de billard, le fumoir où il avait coutume de se retrouver avec sa fille avant sa maladie, quelques chambres à donner et enfin la propre chambre d'Elisabeth.

Mais là, dès le seuil, il chancela comme avait chancelé sa femme

au deuxième chez EATON

La saison des cadeaux est proche! Au deuxième chez Eaton, un comptoir réservé entièrement aux commandes de monogrammes — pour donner ce cachet si distinctif, si personnel, à vos achats de linge, de maison, de table et autres. Qu'importe le cadeau, complétez-le par un nom ou monogramme, il fera doublement plaisir!

T. EATON & Co. L'ÉCRIVEUR DE MONTREAL

du POISSON FRAIS

Le Magasin qui montre l'enseigne HATTON vend le Meilleur Poisson et le Plus Frais

"THE PICK OF THE CATCH"

LA COMPAGNIE HATTON Montréal Établie en 1874

D. HATTON GÉNÉRALISTE

MANTEAU NOUVEAU



roi de Spède, dont l'habit était toujours fort simple, s'était avancé de très près avec un de ses généraux nommé Lievey. Le général avait un brillant habit galonné d'or; le roi craignait qu'il ne s'attirât par là quelque mousquetade: il lui ordonna de se tenir en arrière. De son côté, le général craignait pour la vie du roi, et il hésitait à le laisser aller devant. Impatient, Charles XII prit le général par la manche et le fit rudement passer derrière lui. Au même instant, une volée de canon, qui venait en flanc, renversa mort le général, que le roi avait prétendu sauver.

DRESSAGE

Les Romains se plaisaient à entendre les oiseaux qui imitaient la voix humaine, et dressaient dans ce but perdrix, corbeaux, étourneaux et pies.

La pie, avec le geai, passait pour celui des oiseaux de cette espèce qui imitait le mieux toutes les voix. Pliny raconte des choses merveilleuses de l'application des pies à ce genre d'étude. On les exerçait surtout à dire "bonjour"; on les mettait alors dans une cage au-dessus de la porte d'entrée de la maison, et elles souhaitaient la bienvenue aux arrivants. C'était, du reste, cho-

se fort ordinaire que des corbeaux ou des geais dressés à prononcer quelques mots.

Parmi les oiseaux parleurs, on rencontre aussi, dans l'antiquité, l'étourneau, la perdrix et peut-être le rouge-gorge.

A la Société d'étude et de conférences

A la Société d'étude et de conférences, M. René Garneau sera le conférencier de demain, à l'hôtel Windsor. "Le Roman", sujet de la causerie, fait partie de la série de conférences répondant à la question posée par l'exécutif de la société: "Où allons-nous?"

Les nouvelles féminines

A Marie-Réparatrice

Du 5 au 8 décembre, retraite fermée pour jeunes filles prêchées à Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Oure-mont, Prière de s'inscrire à l'avance, et d'inscrire un titre pour toute demande de renseignements.

Ecoles Ménagères Provinciales

Mardi, 3 décembre, à 2 h., à l'Ecole ménagère provinciale, cours démonstratif de cuisine. Menu: La pâte feuilletée, Gâteau St-Honoré, Pâte à choux, Crème pâtissière, Tartellettes à la française, Doigts de dames.

Mardi soir, à 7 h. 30, cours de puériculture par le docteur Longpré. Faisant suite, à 8 h. 30, cours de psychologie par M. Louis Châtel, sur les moyens pratiques à prendre pour développer la volonté. L'entrée est libre à ces deux cours du soir.

Couvent de Ste-Ursule

Le couvent de Ste-Ursule invite cordialement ses amicalistes à prendre part à la fête religieuse de l'Inmaculée-Conception, dimanche, 8 décembre, à 2 h. précises, sous la présidence de M. l'abbé J. A. Baril, curé de la paroisse.

M. l'abbé Edouard Hamelin, principal de l'Ecole Normale, donnera la conférence de circonstance, laquelle sera suivie de la réception des Enfants de Marie. La bénédiction du St-Sacrement de ce jour sera pour nos chères amicalistes, leur adieu à notre chapelle actuelle qui n'a le défaut d'être trop petite, mais recèle tant de souvenirs pour nos chères amicalistes.

Chaque des associées est priée de porter son insigne pour la circonstance. Donc, sans aucune autre invite, au 8 décembre et en grand nombre.

Avis important

Les lectrices sont priées de prendre note que nous n'acceptons par téléphone que les très brefs communications; donc, à l'avenir pas de détails d'organisation et de nomenclatures de noms par téléphone. Les communications doivent parvenir au bureau avant 4 h. la veille de leur publication; le vendredi matin si les communications doivent paraître le samedi.

La DIRECTION

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

28. (Suite)

— Je ferai pour vous tout ce que je pourrai, dit-elle. Que désiriez-vous, il y a un instant, quand vous avez appelé?

— Il faut chaud, mes couvertures sont un peu lourdes.

Pendant qu'elle enveloppait un couvre-pieds superflu, il remarqua qu'elle avait des gants blancs.

— Vous soignez toujours vos malades avec des gants? demanda-t-il.

— Vous savez que c'est plus hygiénique.

— Auriez-vous une objection à les enlever un instant? Elle faillit refuser. Vraisemblablement son mari croyait la reconnaître et voulait s'assurer de son identité en regardant l'auriculaire auquel il manquait une phalange. De là son geste d'hésitation. Heureusement elle se souvint à temps que le médecin défendait toute tension d'esprit. Connaître la vérité lui serait moins fatal que cette perpétuelle recherche à laquelle il paraissait se livrer. Alors, avec lenteur, elle enleva ses gants l'un après l'autre.

M. Pitt-Aval jeta un regard rapide sur les mains blanches et, contrairement à ce qu'avait pensé Geneviève, il ne fit aucune réflexion et dit seulement: "Merci, madame."

Puis il se retourna du côté du mur comme pour dormir. La garde se pencha une fois de plus sur lui, redressa l'oreiller, remonta les draps. Au passage, son voile effleura le visage du patient qui le porta avec ferveur à ses lèvres.

"C'est fait, se dit-elle, je suis reconnue et le ne me repousse pas. Dieu en soit béni! Mais qu'attend-il pour me parler?"

Pierre Pitt-Aval se tournait, se retournait dans son lit; l'agitation allait croissant, semblait-il. Cela non plus, il ne le fallait pas. Geneviève lui dit doucement:

— Essayez de ne plus bouger, ce la vous fatigue; donnez-moi votre main, je ne vous quitte pas.

Il sourit et, docile comme un enfant, il eut l'air heureux pour le reste de la nuit.

XIV

Ce fut la dernière garde de Geneviève Pitt-Aval auprès de son mari. A dater de ce jour, l'amélioration marcha très rapidement à tous les points de vue: les forces physiques revenaient à vue d'oeil, et de

faiblesse mentale il n'était plus question.

Mis au courant de tout ce qui s'était passé pour la banque pendant sa maladie, Pierre Pitt-Aval y avait gagné une admiration profonde pour le caractère énergique de sa fille et une amicale gratitude pour celui que, dans l'intimité, Elisabeth appelait en riant: "Mon petit Laurent".

— Prends garde, lui dit un jour son père sur le même ton, voilà un possesseur qui peut te mener loin si jamais Laurence t'entendait.

— Aussi lui multiplia-t-elle les "mon-sieur" cérémonieux quand je lui parle en face.

René était venu plusieurs fois conférer avec le banquier, et il avait été convenu qu'il garderait quelque temps encore la direction des affaires. Malgré tout, le temps se faisait court, le jeune homme le sentait; aussi trouvait-il de nombreux prétextes pour "avoir besoin" de la présence d'Elisabeth à la banque.

Un certain jour, entre autres, que plusieurs affaires nécessitaient con-

clusions et signatures, Mlle Pitt-Aval était partie pour Genève, munie de toutes les instructions de son père. Elle avait emmené Simon, qui était de retour, et avait repris momentanément ses fonctions de garçon de recette.

Il ne restait à Saconnex que Mathilde, presque consolée de la mort de sa mère depuis qu'elle avait retrouvé sa maîtresse sous la garde-malade, et Pierre Pitt-Aval, que l'on abandonnait totalement à lui-même maintenant qu'il allait bien mais qui s'obstinait à rester dans sa chambre pour le repas.

Or, c'est ce jour-là que choisit le convalescent pour faire ce qu'il appelait à part soi "le tour du revenant".

Il parcourut donc, avec un réel plaisir à se sentir revivre, tout le premier étage du pavillon neuf: sa salle de billard, le fumoir où il avait coutume de se retrouver avec sa fille avant sa maladie, quelques chambres à donner et enfin la propre chambre d'Elisabeth.

Mais là, dès le seuil, il chancela comme avait chancelé sa femme

tit que ses jambes tremblaient.

COMMERCE ET FINANCE

Les rendements

Actions ordinaires	Div.	Pris	Rend.
R.A. Oil	80	14	5.00
B.C. Power "A"	80	29 1/2	5.04
Sci. Telephone	600	140	4.25
Bell Canada	100	30 1/2	3.25
Calgary Power	600	120	5.01
Can. Malt	120	340	4.31
Can. Northern Power	120	340	4.31
Can. Bronze	60	30	2.00
Can. Converters	200	26	7.80
Can. Cottons	400	20	4.50
Can. Foreign Inv.	100	25	6.50
Dom. Bridge	120	31	3.50
Dom. Textile	500	72	6.24
Dom. Glass	500	100	5.00
Imp. Oil	75	20	6.25

(Extra compris)	Div.	Pris	Rend.
Int. Nickel	120	13 1/2	3.75
Int. Nickel	100	40 1/2	2.48
Int. Nickel	150	33	4.28
McCull Frontenac	80	12 1/2	6.27
Mont. Tramways	900	99	9.09
Montreal Power	150	32 1/2	4.58
Can. Cotton	100	38	4.21
Ogilvie	800	185	4.32
Ottawa Power	600	85	7.06
Can. Cotton	200	100	11.11
Quebec Power	100	14 1/2	6.90
Page Hersey	300	81	7.00
Penmans	300	45 1/2	6.59
Sci. Telephone	80	80	6.15
Shawinigan	50	20 1/2	6.47
Steel of Canada	175	52 1/2	4.31

Actions de Banques	Div.	Pris	Rend.
Bank of Montreal	100	190	4.25
Nouveau-Ecosse	1200	264	4.53
Commerce	800	143 1/2	5.57
Royale	800	155	5.03
Canadienne Nationale	800	135 1/2	5.29

Actions de Mines	Div.	Pris	Rend.
Dome Mines	200	42	4.75
Hollinger	85	14 1/2	4.35
Can. Zinc	200	30 1/2	3.98
McIntyre	200	40	4.98
Siscoe	20	2 1/2	7.68
Goodyear	200	4 1/2	8.33
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48
Can. Hyd. Elect.	600	30	15.00
Dom. Coal	100	150	6.67
Dom. Glass	700	140	5.00
Dom. Textile	700	148	4.73
Goodyear	200	4 1/2	9.38
Jamaica P. Service	700	125	5.60
Mont. Cottons	700	84	8.33
Ogilvie	715	42	4.18
Ogilvie	715	42	4.18
Ottawa Power	650	110	9.31
Penmans	600	116	5.17
Power Corp.	600	99	6.06
So. Can. Power	600	99	6.06
Steel of Canada	175	46	3.80
Tudor City Tobacco	700	145	4.83
Walcott	100	17 1/2	5.71

Privilèges	Div.	Pris	Rend.
Can. Northern Power	800	110	6.36
Can. Bronze	700	114	6.14
Can. Celanese	700	120	5.83
Can. Cotton	200	100	11.11
Can. Fair. Mors	600	50	6.01
Can. Foreign Inv.	800	107	7.48</

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal l'emporte sur Détroit

(Par X.-E. NARBONNE)

Les Maroons de Tommy Gorman ont réussi à vaincre les Ailes Rouges de Détroit samedi soir, au Forum, en présence d'une assistance assez considérable; mais, en toute justice, il faut dire que si le Montréal a eu l'avantage des points il n'a pas eu le dessus au jeu et sans la malchance les visiteurs auraient remporté la palme.

Le Montréal s'est assuré la victoire samedi soir par un résultat de 3 à 2 grâce au point donné en cadeau par Smith, qui garde les buts des visiteurs et par les deux points enregistrés par les locaux à la troisième période alors que les visiteurs, qui voulaient briser l'égalité, étaient tous à l'attaque des buts ennemis.

Dans la première période Allan Shields, joueur de défense des Maroons, s'empara de la rondelle après avoir intercepté un lancer de Sorrell et descendit vers les buts ennemis et arriva à la ligne bleue du Détroit, il lança sans crier gare, Smith était immobile dans les filets du Détroit et semblait distrait car il ne fit aucun mouvement pour arrêter la rondelle et il revint de sa léthargie aussitôt que le caoutchouc eut pénétré dans ses filets.

Au début de la deuxième période d'Aurie réussit à mettre son club sur un pied d'égalité avec les Maroons en prenant Beveridge en défaut sur une série de passes de Barry et de Young et durant toute cette manche les Ailes Rouges eurent un avantage marqué sur les champions du monde.

La troisième période vit de nouveaux les visiteurs à l'attaque et pendant quinze minutes les protégés de Jack Adams semblaient devoir sortir victorieux. Du commencement à la fin les visiteurs furent à l'attaque mais les Maroons défendaient noblement leur territoire et profitant du fait que les joueurs du Détroit étaient à l'assaut dans la zone des locaux Bob Gracie s'empara de la rondelle et réussit à donner l'avantage à son club puis ce fut au tour de Jimmy Ward d'augmenter l'avantage des champions en comptant le troisième point du Montréal.

Les visiteurs ne se découragèrent aucunement et ils se portèrent de nouveau à l'attaque avec le résultat que 10 secondes avant l'expiration du temps réglementaire Howe parvenait à mettre un deuxième point au crédit du Détroit, mais les visiteurs ne purent pas profiter de leur avantage car les locaux de Jack Adams étaient mieux calculés et les lancers faits avec plus de précision que les porte-couleurs de Tommy Gorman. Doug Young, que l'on avait annoncé la vente aux Américains de New-York, était sur l'alignement du Détroit et fut sans contredit le meilleur homme de défense de la soirée. Sorrell, Lewis, Kelly, Barry et Wally Kilrea furent les plus effectifs sur l'attaque des visiteurs pendant que Aurie et Goodfellow rendaient de précieux services au Détroit.

En toute justice pour les Maroons il faut ajouter que ceux-ci étaient privés de deux joueurs, Dave Trotter et Russ Blinco, et dans les circonstances il faut admettre que les champions ont fait belle figure et qu'ils doivent être fiers du succès remporté.

Les arbitres de la soirée, A. G. Smith et Mitchell, durent surveiller attentivement les joueurs car des deux côtés on était porté à ne faire grâce à l'adversaire et la mise en échec fut très rude. Mitchell a créé une excellente impression tandis que Smith a rendu quelques décisions qui parurent erronées.

Au début de la partie Beveridge recut la rondelle au front, ce qui lui fit une large entaille mais, après dix minutes de repos, il put reprendre son poste et se mettre fort en évidence. Bob Gracie fut également victime d'un accident lorsque le bâton de Doug Young l'atteignit à la figure mais comme c'était un pur accident le joueur de défense du Détroit ne fut pas expulsé du jeu.

DÉTROIT — Buts: Beveridge; défense: Young, Wentworth, MacDonald, Evans, Barry, centre: R. J. Smith, Aurie, avant: Ward, Lewis, avant: Northcott. Substituts: Goodfellow, Bowman, H. Kilrea, W. Kilrea, Howe, Sorrell, Kelly, Brunetane. Substituts: Conacher, Robinson, Shields, Lamb, Miller, Gracie, Can't Marker. Arbitres: A. G. Smith et Mitchell.

Première période
1—Maroons, Shields 5.01
Punitions: Evans, Aurie, Goodfellow.
Deuxième période
2—Détroit, Aurie 4.20
Punitions: Bowman, Lamb, Howe, Shields.
Troisième période
3—Maroons, Gracie 15.00
4—Maroons, Ward 16.11
5—Détroit, Howe 19.50
Punitions: W. Kilrea, Gracie.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 730 Notre-Dame est, Montréal.

Autre échec du Canadien à l'étranger

Chicago, 2. — Les Habitants de Silvio Mantha ont subi leur deuxième échec consécutif, hier soir, alors qu'ils étaient aux prises avec les Esperviers Noirs de Chicago après avoir livré assaut aux Leafs de Toronto la veille. Les joueurs montrealais paraissaient fatigués mais non découragés et ils firent une belle lutte avant de baisser pavillon par un résultat de 1 à 0 après que Ouellette eut enregistré l'unique point de la soirée à la deuxième période.

Ouellette, qui s'est fait une spécialité de faire gagner à son club les rencontres du dimanche soir, a compté aussi le point décisif contre les Maroons ici y a une semaine. Son but, hier soir, a été compté avec l'aide d'Alex Levinsky, qui a porté la rondelle à la ligne bleue des Canadiens et a passé entre les deux défenses. Il a feint un lancer, et a passé à Ouellette dont le coup est allé se loger dans le coin droit au haut de la cage.

Will Cude, a encore été l'as des Habitants, arrêtant 29 lancers, tandis que la recrue Mike Karakas, qui remporte ainsi son troisième blanchissage de la saison, a continué à jouer de la manière qui l'a rendu fameux du jour au lendemain au début de la saison. Il mène la ligue entière en blanchissages.

CHICAGO — Buts: Cude; défense: Buswell, Lesieur, Morenz, centre: Mondou, March, avant: Goldsworthy, Ouellette, avant: G. Mantha. Canadien: S. Mantha, Joliat, Laroche, McGill, Haynes, Gagnon, Pusie, Runge, Couture.

Première période
1—Américains, Wiseman 9.25
2—Boston, Beattie 15.09
Punitions: Aucune.
Deuxième période
3—Américains, Oliver 11.37
Punitions: Weiland, Brydger.
Troisième période
Pas de point.
Punition: Weiland.

Un échec pour les Olympiques

Cleveland, 2. — Les Falcons, de Cleveland, ont réussi à vaincre les Olympiques de Détroit par un résultat de 3 à 2 samedi soir et cette victoire met fin à la série de triomphes des visiteurs qui avaient enregistré cinq victoires consécutives.

Normie Schultz, le *Flying Dutchman* des Falcons, a été le héros de la partie, comptant deux des buts des vainqueurs. Le jeu a été passablement rude, les bâtons ont été tenus hauts, et les coups ont été employés fréquemment. Ory Roultson a attrapé une punition pour mauvaise conduite à la troisième période, lorsqu'il a protesté contre la mineure que lui infligeait l'arbitre Johnny Sherf.

Cleveland — Buts: Taugher; défenses: Rockburn et Holway; centre: Ripley; ailes: Gross et Cunningham. Substituts: Robertson, Daley, Cook, Brophy, Groh, Anderson, Schultz.

Détroit — Buts: Broda; défenses: Williams et Foster; centre: Starr; ailes: Liscombe et Hergerts. Substituts: Gallagher, Roultson, Sherf, Pettinger, Giroux, Deacon, Hudson. Arbitres: Mickey Ion et Debar-nardi.

Première période
1—Cleveland, Schultz 12.11
2—Détroit, Foster 16.56
Punitions: Daley, Giroux.
Deuxième période
3—Cleveland, Cook (Ripley) 12.29
Punitions: Gross, Hergerts, Foster, Sherf, Robertson.
Troisième période
4—Cleveland, Schultz 12.18
5—Détroit, Giroux (Pettinger-Foster) 16.24
Punitions: Gross, Sherf, Roultson (majeure), Williams.

Joute contestée à New-Haven
New-Haven, 2. — Brisant l'égalité à la période supplémentaire sur le but de Hergesheimer, les Cubs de Boston ont remporté une victoire 2-1 dans une partie monotone ici, hier soir, et ont fait tomber les Aigles de New-Haven en seconde position de la Canaméricaine.

L'Américain a eu raison des Bruins

New-York, 2. — En présence de près de huit mille personnes les Américains de Bill Dwyer ont enregistré leur seconde victoire de la saison, samedi soir, alors que les Triots ont été vaincus des Bruins de Boston par un résultat de 2 à 1.

Les Américains ont excellé dans leurs passes et après avoir pris l'avantage à la deuxième période ils ont décidé de se replier sur la défense afin de protéger cette avance et cette stratégie a parfaitement réussi.

La ligne de défense du New-York a été rudement affectée dans la deuxième reprise quand Allan Murray dut se retirer comme il souffrait d'un charley horse.

Américains ont compté le but décisif quelques instants après que Murray se fut retiré de la glace. Harry Oliver, Nels Stewart et Hal Cotton a fait une montée magnifique et Oliver a été crédité du but.

AMERICAINS — Buts: Thompson; défense: Dutton, Murray, Siebert, Chapman, centre: Weiland, Carr, avant: Schriner, Beattie.

Subs. Américains: Stewart, Cotton, Oliver, Voss, Klein, Wiseman, Emms, Brydger, Jerwa.
Subs. Boston: Sands, Bessler, Motter, O'Neill, Kaminsky, Shannon, Cowley, Graham et Jenkins.
Arbitres: Eusébe Daigneault et Billy Bell.

Première période
1—Américains, Wiseman 9.25
2—Boston, Beattie 15.09
Punitions: Aucune.
Deuxième période
3—Américains, Oliver 11.37
Punitions: Weiland, Brydger.
Troisième période
Pas de point.
Punition: Weiland.

New Haven a battu Boston

Boston, 2. — Les Cubs, de Boston, ont subi une défaite aux mains des Aigles de New-Haven, samedi soir, alors que les visiteurs s'assurèrent la victoire par 7 à 5 dans une joute régulière du circuit de la ligue Canado-Américaine.

Lloyd Jackson, centre rapide de New-Haven, a déclenché l'attaque chez les visiteurs en comptant deux fois. Les autres points de New-Haven ont été enregistrés par Ralph McFadden, Billy Mitchell, Obs Heximer, Gus Forslund et Harry Gray.

BOSTON — Buts: P. Jackson; défenses: McInenly et Davie; Centre: Carrigan; ailes: Harnott et Bauer; subs: Dumart, Johnson, McCully, Blake, Riley, Hergesheimer, Portland et Lespi.

NEW-HAVEN — Buts: Grant; défenses: Reid et McGoldrick; centre: L. Jackson; ailes: Heximer et Collings; subs: Himes, Jerwa, McFadden, Forslund, Mitchell, Reubel, Beisler et Gray.
Arbitres: Billy Coult et Frank Synnott.

Première période
1—N-Hav., Jackson-McGoldrick 31
2—N-Hav., McFadden-McGoldrick 5.30
3—N-Hav., Mitchell-Forslund 8.25
4—Boston, Harnott-McInenly 10.07
Punition: McInenly.
Deuxième période
5—Boston, Carrigan-Harnott 5.55
6—N-Hav., Gray 7.36
7—Boston, Dumart-McInenly-Davie 11.06
8—N-Hav., Heximer-Jackson 16.34
Punitions: Heximer, Davie, Beisler.
Troisième période
9—Boston, McCully-Dumart 5.31
10—N-Hav., Jackson-Reid 6.37
11—Boston, Dumart 11.26
12—N-Hav., Forslund-Reid 16.27
Punition: aucune.

Les Habitants sont déclassés par Toronto

Toronto, 2. — Les Leafs de Toronto n'ont eu aucune difficulté à vaincre le Bleu Blanc Rouge samedi soir lors de la rencontre entre ces deux clubs de la Ligue de Hockey Nationale car les protégés de Connie Smythe ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 8 à 3, le plus haut score enregistré cette saison.

Jouant avec un ensemble impeccable, les Leafs ont eu le match durant un avantage marqué sur les Canadiens comme ils ont score deux buts dans la première période et trois autres dans chacune des autres reprises.

Leurs trois lignes d'attaque ont fait un travail efficace pour battre la ligne de défense des Canadiens affaiblie par l'absence d'Irvin Frew.

Will Cude a eu beaucoup à faire puisqu'il a reçu 45 lancers de la part des Torontoniens. George Hainsworth, dans la cage des adversaires, n'a reçu que 28 coups. 24 points ont été accordés aux compteurs au cours du match, dont 13 assistances. Les Leafs ont gagné 17 points, chacune de leur ligne d'attaque s'assurant cinq points, les deux autres allant aux joueurs de défense.

Joe Primeau et Nick Metz, des Leafs, ainsi qu'Armand Mondou, des Canadiens, ont été les compteurs vedettes avec deux buts chacun et Bill Thompson s'est assuré le plus grand nombre de points avec un but et deux assistances. Charlie Conacher n'a eu que le crédit d'une assistance pour le merveilleux travail qu'il a accompli au cours de la soirée.

CANADIENS — Buts: Hainsworth; défense: Lesieur, Day, Holey, centre: Art Jackson, avant: Kelly, Laroche. Canadien subs: S. Mantha, G. Metz, Mondou, Goldsworthy, McGill, Haynes, Gagnon, Pusie, Runge, Couture.

Toronto — Buts: Clancy, Horner, H. Jackson, Blair, Conacher, Primeau, Finnigan, Thibault, Odie Cleghorn et Reg Noble.
Première période
1—Toronto-Primeau 3.30
2—Toronto-Metz (Thoms) 11.08
3—Canadiens-Mondou (Goldsworthy-Buswell) 11.34
Punitions: Horner, Buswell, Blair.
4—Toronto-H. Jackson (Holey) 3.08
5—Toronto-Thoms (Horner-Boll) 9.08
6—Canadiens-McGill (Haynes) 13.20
7—Toronto-Boll (Thoms) 13.20
8—Canadiens-Mondou (Goldsworthy) 17.22
Punitions: A. Jackson, Horner, Holey.
Troisième période
9—Toronto-Kelly (A. Jackson) .09
10—Toronto-Metz (A. Jackson) .07
11—Toronto-Primeau .20
12—Toronto-Primeau (Conacher-Jackson) 16.14
Punitions: Conacher (majeure), Pusie (majeure), G. Mantha (majeure).
Arbitres: Hainsworth, Cude.
7 10 8-25
10 6 16-37

Joute nulle à Syracuse

Syracuse, 2. — Les clubs Syracuse et Windsor se sont livrés un véritable duel hier soir alors que ces deux équipes étaient aux prises dans les séries de la Ligue Internationale. Après 70 minutes de jeu les deux équipes durent quitter la glace avec un résultat nul de 2 à 2.

Les Stars ont pris les devants à la première période, grâce à un but de Doraty, sur une passe de Fowler. Webster a égalé le résultat sur une passe de Smilie à mi-chemin de la seconde reprise.

Moffatt a donné les devants au Windsor à la troisième période et Syracuse a égalé lorsque Markle a compté tandis que Mackenzie était en train de purger une punition.

Les deux clubs ont pratiqué un jeu défensif à la période supplémentaire.

Syracuse — Buts: Smilie; défenses: Fowler et Hamilton; centre: Burke; ailes: Markle et Shill. Substituts: Blake, Howard, Mann, Fitzgerald, Doraty, Parsons, Davidson, Irvine.
Windsor — Buts: Robertson; défenses: Hughes et Mackenzie; centre: Drouillard; ailes: Downie et Moffatt. Substituts: Swenson, King, Steele, Smilie, Webster, Gillie, Brophy, Bretto.
Arbitres: Mitchell et Paul.
Première période
1—Syracuse, Doraty (Fowler) 17.22
Punition: Hughes.
Deuxième période
2—Windsor, Webster (Smilie) 8.20
Punitions: Howard, Downie, Shill, Fowler.
Troisième période
3—Windsor, Moffatt 6.17
4—Syracuse, Markle (Hamilton) 9.41
Punitions: Downie, Hamilton, Gillie, Mackenzie, Drouillard, Bretto.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Swenson, King, Mann.

Polo aquatique à la Palestre

L'équipe de polo aquatique du National a défait celle du Y.M.C.A. Central dans une joute qui eut lieu dans la piscine de la rue Cherrier, devant une assistance nombreuse et enthousiaste. A la fin de la première moitié de la joute, le Y.M.C.A. avait l'avantage de trois points contre 0 pour le National. C'est alors que l'équipe de la Palestre dirigée par M. Roger Latourelle, fit une série d'attaques qui lui mérita la victoire.

Les Bruins ont triomphé des Rangers

Boston, 2. — Les Bruins de Boston ont mis fin à leur série de défaites hier soir lorsqu'ils ont réussi à vaincre les Rangers de New-York par un résultat de 2 à 0 dans une joute rapide et excitante, disputée en présence de une mille personnes au Garden de Boston. C'était la première fois que l'on jouait le dimanche soir en cette ville.

Boston a compté son premier but lorsque Peggy O'Neill et Bill Cowley se sont donné la main pour déjouer Kerr.

Eddie Shore a commencé l'attaque qui a donné une avance 2 à 0 aux Bruins à la période finale en faisant une course à gauche de la patinoire et passant juste comme Earl Siebert et Hal Starr s'approchaient de Cooney Weiland. Le petit centre de Boston a réussi à placer son bâton entre les deux joueurs des Rangers et pousser la rondelle dans le filet de Dave Kerr.

Les Rangers ont lancé cinq attaques à l'attaque durant les cinq dernières minutes de jeu, mais le sort était contre eux, et Tiny Thompson a réussi à bloquer tout ce que les gars de Patrick lui ont envoyé.

Boston — Buts: Kerr; défense: Siebert, Starr, Weiland, centre: Boucher, Clapper, aile: W. Cook, Beattie. Boston, substituts: Graham, Jenkins, Sands, Bessler, O'Neill, Kaminsky, Shannon, Cowley, Jackson.

Rangers, subs: Ayres, Boucher, Dillon, Murdoch, Keeling, Brydson, Heller, Connolly, Mason, Patrick, Johnson.
Arbitres: Bell et Stewart.
Première période
Pas de point.
Punitions: Patrick, O'Neill, Bun Cook.
Deuxième période
1—Boston, Cowley (O'Neill) 7.25
Aucune punition.
Troisième période
2—Boston, Weiland (Shore) 2.53
Punitions: Ayres, Jenkins (majeure et majeure), Seibert.
Arbitres: Thompson 9 8 11-28
Kerr 10 7 13-30

LE HOCKEY

SAMEDI APRES-MIDI
LIGUE MONTREAL
Concordia 2, McGill 1.
U. de M. 2, Villery 2.

SAMEDI SOIR
LIGUE NATIONALE
Toronto 8, Canadien 3.
Montreal 3, Boston 2.
Américain 2, Boston 1.

LIGUE INTERNATIONALE
Windsor 6, Buffalo 3.
Cleveland 6, Detroit 2.
LIGUE CANAMERICAINNE
Providence 1, Springfield 0.
New Haven 7, Boston 5.

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE (Section Canadienne)
J. G. P. N. P. C. Pts
Toronto 6 4 2 0 15 9 8
Maroons 6 4 2 0 15 9 8
Canadien 6 4 2 0 15 9 8
Américain 6 4 2 0 15 9 8

LIGUE INTERNATIONALE
Section Est
J. G. P. N. P. C. Pts
Philadelphia 6 4 2 0 15 9 8
New-Haven 6 4 2 0 15 9 8
Providence 6 4 2 0 15 9 8
Springfield 6 4 2 0 15 9 8
Boston 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE CANAMERICAINNE
Section Est
J. G. P. N. P. C. Pts
Philadelphia 6 4 2 0 15 9 8
New-Haven 6 4 2 0 15 9 8
Providence 6 4 2 0 15 9 8
Springfield 6 4 2 0 15 9 8
Boston 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE INTERNATIONALE
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 6 4 2 0 15 9 8
Cleveland 6 4 2 0 15 9 8
Windsor 6 4 2 0 15 9 8
Pittsburgh 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE INTERNATIONALE
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 6 4 2 0 15 9 8
Cleveland 6 4 2 0 15 9 8
Windsor 6 4 2 0 15 9 8
Pittsburgh 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE INTERNATIONALE
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 6 4 2 0 15 9 8
Cleveland 6 4 2 0 15 9 8
Windsor 6 4 2 0 15 9 8
Pittsburgh 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE INTERNATIONALE
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 6 4 2 0 15 9 8
Cleveland 6 4 2 0 15 9 8
Windsor 6 4 2 0 15 9 8
Pittsburgh 6 4 2 0 15 9 8

LE CLASSEMENT
LIGUE INTERNATIONALE
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 6 4 2 0 15 9 8
Cleveland 6 4 2 0 15 9 8
Windsor 6 4 2 0 15 9 8
Pittsburgh 6 4 2 0 15 9 8

Verdun et Ottawa victorieux

Le Groupe Senior continue d'attirer des assistances considérables à ses parties du dimanche au Forum et hier après-midi le vaste amphithéâtre était rempli à sa pleine capacité pour voir les deux joutes à l'affiche dans le circuit du président Ken Stewart.

La première joute mettait aux prises les Leafs de Verdun et les Leafs de Boston. Verdun a pris les clubs Verdun et Victoria de leurs rivaux par un résultat de 3 à 2 grâce à la belle tenue de Jean-Louis Bourcier et de Brown, qui enregistrent les trois points des vainqueurs. Brown prit deux fois le gardien de but des Vics en défaut tandis que Bourcier compta l'autre point des Leafs.

Dans la deuxième partie au programme les Sénateurs d'Ottawa n'eurent aucune difficulté à triompher du Bleu Blanc Rouge car c'est par un résultat de 5 à 1 que les visiteurs de la Capitale l'emportèrent sur le Canadien. Par sa victoire d'hier et celle de samedi compta le McGill, le club Ottawa est monté en deuxième position et sera un digne adversaire pour le Verdun, qui mène actuellement dans le circuit.

VERDUN — Buts: Martel; Défenses: Arcand et Philbin; Auteurs: Brown, J. L. Bourcier et Ethier. Subs: Brunet, J.-P. Ranger, C. Bourcier, M. Martel, Desroches, Penne, Tracey.
OTTAWA — Buts: Archambault; Défenses: H. Murray et Griffin; Auteurs: Parquharson, Farmer, H. Murray, Desroches, Shaughnessy, McCurry, MacNeil, Doyle, Bissel, Robertson, Hills, M. Neville.
Première période
Pas de point.
Punitions: H. Murray (2), Parquharson (2), Brown, J.-P. Ranger, Philbin.
Deuxième période
1—Verdun: Brown (Ethier) 10.05
2—Verdun: Robertson (Hills-Doyle) 11.25
Punitions: Farmer, H. Murray, Desroches, Griffin, C. Bourcier, Parquharson, M. Martel.
Troisième période
3—Verdun: Parquharson 2.10
(Farmer-H. Murray)
4—Verdun: Brown (C. Bourcier) 6.04
5—Verdun: J.-L. Bourcier (Arcand) 14.18
Punitions: Farmer, H. Murray, Desroches, Griffin, C. Bourcier, Parquharson, M. Martel.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période
1—Canadien: Pilon (Orlando) 2.38
2—Ottawa: Miller 19.43
Punitions: Aubuchon, Malenfant, Pratt, Orlando.
Deuxième période
3—Ottawa: Greene (C. Brown-Devine) 7.41
Punitions: Burnie, Landmore.
Troisième période
4—Ottawa: Greene 7.59
5—Ottawa: Lorrain (Drouin) 14.18
6—Ottawa: Miller (Lorrain-Drouin) 14.50
Punitions: Séguin, Landmore, Grant.
Arbitres: Mallinson et Sauvé.

Les Olympiques vainqueurs

Détroit, 2. — Les Olympiques de Détroit n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Tecumsehs de London hier soir car les locaux ont remporté la palme par un résultat de 6 à 2 dans une joute des séries régulières de la Ligue Internationale et ont consolidé leur position en tête de ce circuit.

Gordon Pettinger a obtenu deux buts et deux assistances. Hergerts a compté le premier but de la partie, puis G. Pettinger a compté son premier point. Liscombe a compté pour Détroit à la deuxième période, et à la troisième, Giroux, Deacon et Pettinger ont tour à tour trouvé le fond des filets des Tec.

Ray Gettiffe, aide de Breneman et Arnott, sur une passe de Lennon, a compté pour les Tec.

London — Buts: Stuart; défenses: Pringle et Gill; centre: E. Pettinger; ailes: Kendall et Lennon. Subs: McVeigh, Arnott, Kenny, Lever, Smith, Gettiffe, Breneman, Deslats.
Détroit — Buts: Broda; défenses: Foster et Williams; centre: G. Pettinger; ailes: Giroux et Deacon. Subs: Gallagher, Roultson, Sherf, Hergerts, Liscombe, Hudson, Duguid.
Arbitres: Mickey Ion et Clarence Bush.

Première période
1—Détroit: Hergerts (Duguid) 9.34
2—Détroit: G. Pettinger (Williams) 15.25
Punitions: Gill, Duguid, E. Pettinger.
Deuxième période
3—Détroit: Liscombe (Roultson-Duguid) 8.10
Punitions: Pringle, Liscombe.
Troisième période
4—Détroit: Giroux (G. Pettinger-Foster) 2.02
5—Détroit: Deacon (G. Pettinger) 4.00
6—London: Gettiffe (Breneman) 7.00
7—Détroit: G. Pettinger (Foster-Sherf) 9.55
8—London: Arnott (Lennon) 18.35
Punition: Aucune.

Autre victoire du Concordia
La ligue de hockey Montréal a donné sa deuxième séance de la saison, samedi après-midi, au Forum, alors que deux parties étaient à l'affiche et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux joueurs qui faisaient de leur mieux pour assurer la victoire à leur club respectif.

Dans la première partie au programme le Concordia a vaincu le McGill par un résultat de 2 à 1 et le président M. Azarie Choquet, a vivement félicité ses équipiers.

Ottawa vainqueur sur le McGill

Ottawa, 2. — Conny Brown est sorti des rangs des juniors pour remplacer Jack Mousset, parti pour Paris, et a mené les Sénateurs d'Ottawa à un triomphe 3-2 sur McGill samedi soir, devant 5,500 amateurs dont l'enthousiasme n'a jamais diminué. Brown a obtenu deux assistances et son jeu a été en général une inspiration pour ses camarades.

Le point saillant de la rencontre a été la tenue des deux gardiens de buts, Bill Tennant et Mayne Peterkin, le premier bloquant 29 lancers et le second 25. La plupart de ces coups semblaient impossibles à arrêter.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période
1—Canadien: Pilon (Orlando) 2.38
2—Ottawa: Miller 19.43
Punitions: Aubuchon, Malenfant, Pratt, Orlando.
Deuxième période
3—Ottawa: Greene (C. Brown-Devine) 7.41
Punitions: Burnie, Landmore.
Troisième période
4—Ottawa: Greene 7.59
5—Ottawa: Lorrain (Drouin) 14.18
6—Ottawa: Miller (Lorrain-Drouin) 14.50
Punitions: Séguin, Landmore, Grant.
Arbitres: Mallinson et Sauvé.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période
1—Canadien: Pilon (Orlando) 2.38
2—Ottawa: Miller 19.43
Punitions: Aubuchon, Malenfant, Pratt, Orlando.
Deuxième période
3—Ottawa: Greene (C. Brown-Devine) 7.41
Punitions: Burnie, Landmore.
Troisième période
4—Ottawa: Greene 7.59
5—Ottawa: Lorrain (Drouin) 14.18
6—Ottawa: Miller (Lorrain-Drouin) 14.50
Punitions: Séguin, Landmore, Grant.
Arbitres: Mallinson et Sauvé.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période
1—Canadien: Pilon (Orlando) 2.38
2—Ottawa: Miller 19.43
Punitions: Aubuchon, Malenfant, Pratt, Orlando.
Deuxième période
3—Ottawa: Greene (C. Brown-Devine) 7.41
Punitions: Burnie, Landmore.
Troisième période
4—Ottawa: Greene 7.59
5—Ottawa: Lorrain (Drouin) 14.18
6—Ottawa: Miller (Lorrain-Drouin) 14.50
Punitions: Séguin, Landmore, Grant.
Arbitres: Mallinson et Sauvé.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période
1—Canadien: Pilon (Orlando) 2.38
2—Ottawa: Miller 19.43
Punitions: Aubuchon, Malenfant, Pratt, Orlando.
Deuxième période
3—Ottawa: Greene (C. Brown-Devine) 7.41
Punitions: Burnie, Landmore.
Troisième période
4—Ottawa: Greene 7.59
5—Ottawa: Lorrain (Drouin) 14.18
6—Ottawa: Miller (Lorrain-Drouin) 14.50
Punitions: Séguin, Landmore, Grant.
Arbitres: Mallinson et Sauvé.

OTTAWA — Buts: Peterkin; Défenses: Pratt et Landmore; Auteurs: Miller, Drouin et Lorrain. Subs: Brown, Devine, Desroches, Lorrain, Drouin, Devine, Olsen, Shields, Irvin.
Première période

Le Canada et les sanctions

Le gouvernement canadien désavoue l'initiative personnelle de M. Riddell quant à l'embargo sur l'exportation de l'huile, du charbon, du fer et de l'acier en Italie

Communiqué officiel de M. Ernest Lapointe

Ottawa, 2. (C.P.) — Le gouvernement canadien n'a pas pris l'initiative de proposer l'extension des sanctions économiques à l'Italie, selon une déclaration faite à Ottawa par M. Ernest Lapointe, ministre de la justice et premier ministre suppléant. M. Lapointe affirme que le conseil permanent du Canada à Genève, M. Riddell, n'a fait qu'exprimer son opinion personnelle en suggérant il y a quelques semaines au comité des sanctions de la Société des Nations d'inclure l'huile, le charbon, le fer et l'acier dans les listes de produits dont l'envoi à l'Italie devrait être interdit. M. Riddell n'a pas exprimé la vue du gouvernement canadien, précise le premier ministre suppléant. Le gouvernement, dit-il, n'a pas changé d'attitude depuis que M. King a annoncé le 29 octobre dernier que le Canada s'associerait aux autres membres de la Société des Nations dans l'application des sanctions économiques et financières. Il ne prendra pas l'initiative de proposer l'extension des sanctions; il se limitera à les étudier au fur et à mesure.

Communiqué officiel

Voici le texte du communiqué officiel: L'attitude générale du Canada à l'égard du conflit entre l'Italie et l'Éthiopie et de l'activité de la Société des Nations à ce sujet a déjà été exposée dans une communication livrée à la presse par le premier ministre du Canada le 29 octobre de cette année.

Lors des réunions du conseil et de l'Assemblée de la Société des Nations, au commencement d'octobre, les États membres acceptèrent presque à l'unanimité la conclusion que l'Italie avait eu recours à la guerre, contrairement à ses obligations résultant de l'article XII du pacte, et furent de ce fait considérés comme ayant accepté l'obligation d'appliquer contre l'Italie les sanctions prévues à l'article XVI dudit pacte. Le Canada, agissant d'après les instructions de l'administration précédente, prit part à cette action. Un comité de coordination du conseil et de l'Assemblée a soumis aux gouvernements membres de la Société des Nations cinq propositions distinctes:

1. Prohibition de l'exportation des armes et des munitions en Italie;
2. Prohibition de prêts et de crédits à l'Italie;
3. Prohibition de toutes importations d'Italie;
4. Prohibition de l'exportation en Italie de certains produits essentiels utilisables pour opérations militaires;
5. Disposition pour l'assistance commerciale mutuelle dans les cas imprévus pouvant résulter de l'application des sanctions économiques.

L'attitude du gouvernement fut alors exposée dans les termes suivants: "Le gouvernement croit exprimer, sans le moindre doute, la conviction générale du peuple du Canada, en déclarant son adhésion continue et ferme aux buts et idéaux fondamentaux de la Société des Nations et son intention de faire de la participation à la Société des Nations la base de sa politique extérieure d'une façon générale. Il considère la Société des Nations comme un instrument indispensable pour l'organisation et le renforcement de la paix et de la bonne volonté dans le monde et pour effectuer le règlement des ambitions nationales contradictoires, règlement essentiel, si le progrès de la science et le contact plus étroit entre peuples doivent concourir à l'amélioration du genre humain et non à sa destruction.

Pour ce qui est du moyen de parvenir à ces buts, les gouvernements canadiens qui se sont succédés se sont opposés à ce que le premier but de la Société des Nations soit de garantir le status quo territorial et de s'en tenir à la force pour le maintien de la paix. Lors des propositions faites pour le rappel au la révision de l'article X, lors du rejet du protocole de Genève, à cause de "ses dispositions rigides pour l'application de sanctions économiques et militaires dans presque toutes les guerres à venir", lors

des discussions qui ont précédé l'adoption du pacte Briand-Kellogg, cette attitude a été prise plusieurs fois et publiquement, sans divergence d'aucune section appréciable de l'opinion publique ou parlementaire. L'absence de trois grandes puissances de la Société des Nations, l'échec des efforts répétés pour obtenir le désarmement des membres de la Société à appliquer les sanctions, dans le cas de pays éloignés du théâtre européen, ont augmenté la difficulté de prendre à l'avance des engagements généraux pour l'application soit des sanctions économiques, soit des sanctions militaires.

Dans le cas présent, où l'on fait un effort sincère, pour éprouver la possibilité de prévenir ou du moins de mettre fin à une guerre par l'emploi de sanctions économiques, et alors qu'il ne peut y avoir aucun doute au sujet de la responsabilité du déclenchement de la guerre et, en tenant compte aussi de l'attitude prise par le Canada à la dernière assemblée, le gouvernement canadien est prêt à coopérer pleinement à l'entreprise. Les autorités de la Société des Nations ont été avisées que le gouvernement canadien fera le nécessaire pour assurer l'application efficace des sanctions économiques contre l'Italie, telles que proposées par le comité de coordination. Le gouvernement canadien désire faire savoir en même temps qu'il ne reconnaît aucun engagement obligant le Canada à adopter des sanctions militaires et que nul engagement de cette espèce ne saurait être pris sans l'approbation préalable du Parlement canadien.

"Il faut bien comprendre aussi que l'attitude du gouvernement, en approuvant les sanctions économiques dans le cas présent, ne doit pas être considérée comme établissant nécessairement un précédent pour l'avenir. À l'avenir, comme par le passé, le gouvernement sera toujours prêt à prendre part à l'étude des moyens les plus efficaces pour faire avancer les buts de la Société par le règlement des différends particuliers, par l'amoindrissement des rivalités basées sur un nationalisme économique exagéré, par l'opposition au flot montant de la compétition dans les armements, par toute autre attitude exigée par la position géographique et économique du Dominion et qui assure en même temps l'unité et le commun accord au Canada aussi bien que l'avancement de la paix à l'étranger."

Depuis cette date, le gouvernement a mis en vigueur, le 31 octobre, l'embargo sur l'exportation des armes et des munitions en Italie, et, à la même date, a considéré des mesures volontaires pour assurer la prohibition de prêts et de crédits. Par arrêté en conseil en date du 15 novembre, entré en vigueur le 18 novembre, toutes importations d'Italie ont été prohibées, les dispositions relatives aux prêts et crédits ont été appliquées et l'exportation de produits essentiels figurant sur la liste déjà approuvée par la Société des Nations a été arrêtée.

Pour ce qui est de l'application future des mesures acceptées par la Société des Nations et la possibilité d'élargir ces mesures, le gouvernement canadien ne s'est départi en aucune façon de l'attitude définie par le premier ministre le 29 octobre. Le gouvernement ne prend pas l'initiative de proposer l'élargissement des mesures relatives à la prohibition des exportations en Italie et ne se propose pas de prendre l'initiative dans ce sens.

"L'action canadienne et la participation du Gouvernement canadien ont été limitées et se limitent à coopérer à l'application de mesures purement financières et économiques, d'un caractère pacifique, mesures acceptées par presque tous les pays participants.

"Quant à l'avenir, le Canada continuera, d'accord avec les autres membres de la Société des Nations, à suivre l'évolution des événements et à considérer toute proposition affectant la révision des sanctions économiques.

"À la suite de demandes de renseignements au sujet de rapports concernant l'initiative canadienne tendant à l'élargissement de l'embargo de façon à inclure l'essence et l'huile (oil), M. Lapointe a donné l'explication suivante:

"Des nouvelles de presse récentes tendant à établir que le Gouvernement canadien avait pris l'initiative d'élargir l'embargo sur l'exportation de produits essentiels en Italie et spécialement en y ajoutant le charbon, l'essence et l'huile (oil), le fer et l'acier, sont dues à un malentendu. Le Gouvernement canadien n'a pas pris et ne compte pas prendre l'initiative d'une telle action, et l'opinion exprimée par le membre canadien du comité, laquelle opinion a fait croire que la proposition faite était une proposition canadienne, représentait son opinion personnelle et ses vœux comme membre du comité et non pas les vues du Gouvernement canadien.

En Grèce

Athènes, 2. (C.P.) — Le premier ministre de la monarchie restaurée est entré en fonction hier. Il a été assermenté samedi. Il n'aurait qu'une existence brève, ayant été formé pour expédier des besoins urgents, ce qui inclut l'amnistie aux rebelles, la refonte de la constitution et la préparation de nouvelles élections. Le premier ministre, M. Constantin Demerdis, avocat éminent et professeur de droit, détient les portefeuilles de la guerre et des Affaires étrangères. Le général Kondylis et aucun des membres de son ministère ne font partie du ministère Demerdis. Un différend a surgi entre le général Kondylis et le roi au sujet de l'amnistie. Le général, contrairement aux vœux du roi, voulait exempter de l'amnistie les chefs de l'insurrection.

Un décret d'amnistie générale a été publié hier soir, permettant à tous les exilés de revenir en Grèce. Cependant, le roi se réserve le droit de confiner dans certaines villes ceux qui seront jugés "dangereux".

Vers la "spécialisation"

La nouvelle orientation de l'A.C.J.C.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française s'oriente vers la "spécialisation" pour obéir aux directives papales sur l'Action catholique et pour grouper sur une même bannière toute la jeunesse catholique du Canada français: c'est la nouvelle orientation que hier soir son président général, M. Jean-Paul Verschelden, au banquet de clôture du congrès qui a réuni en fin de semaine les représentants de toutes les unions régionales de l'A.C.J.C. Toute la structure administrative de l'association a été remaniée et des comités provisoires ont été choisis pour organiser les divers groupes spécialisés: Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.), Jeunesse agricole catholique (J.A.C.), Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), Jeunesse catholique, c'est-à-dire les professionnels, les employés de la finance, du commerce et de l'industrie (J.C.).

Le banquet qui a été donné à la Païsaie même réunissait les délégués et un fort groupe de scouts. On remarquait à la table d'honneur: Mgr Conrad Chaumont, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal et directeur de l'Action catholique; Son Honneur le maire Camille Houde; le président du comité exécutif de la cité de Montréal, M. Jean-Marie Savignac; M. l'évêché Adémar Raynault; le R. P. Dunn, S.J., aumônier de l'association; M. A. Lussier, un Franco-américain du Maine; le président du conseil d'administration de la Païsaie, M. Rodolphe Godin; M. Joseph Dansereau, ancien président général de l'A.C.J.C.; M. Ernest Savard, Maurice Forget et Wilfrid Gagnon, qui ont accepté de faire partie de la nouvelle commission de finance de l'A.C.J.C.

M. Jean-Paul Verschelden, après avoir fait remarquer que le congrès réunissait les représentants de toute la jeunesse du Canada et que l'A.C.J.C. entend bien rendre tous les services dont elle est capable, a fait connaître les décisions prises par les délégués. Il a tout d'abord donné lecture de l'importante résolution adoptée par le congrès:

Résolution

"De l'avis unanime des Comités régionaux de l'A.C.J.C. et du Comité central, réunis en Congrès à la Païsaie Nationale, le dimanche 1er décembre 1935, il est résolu, proposé par M. McNeill d'Ottawa, que les 5 comités antérieurs proposés par le Comité central soient acceptés et constituent des Commissions provisoires composées en nombre égal de représentants de l'A.C.J.C. et des mouvements spécialisés de la J.A.C., de la J.E.C., de la J.O.C. qui ne font pas encore partie de l'Association dans le but d'en venir à une entente sur tous les points à régler avec ces mouvements pour une union parfaite de toute la jeunesse du Canada français unie dans l'A.C.J.C."

La direction de l'A.C.J.C.

L'A.C.J.C. sera dirigée à l'avenir, a expliqué M. Verschelden, par un comité supérieur composé des évêques, par un conseil suprême et par un comité central. Le conseil suprême, qui sera l'autorité législative, sera composé du directeur national de l'Action catholique, de l'aumônier général de l'A.C.J.C., des aumôniers nationaux des mouvements spécialisés, du comité central de l'A.C.J.C., des comités nationaux des mouvements spécialisés, des présidents, vice-présidents (ou leurs délégués) des comités régionaux de l'A.C.J.C., et des présidents (ou leur délégué) des comités diocésains des mouvements spécialisés.

Le Comité central de l'A.C.J.C. se composera d'un exécutif de cinq membres élus par le conseil suprême et des présidents des cinq comités nationaux des J.A.C., J.E.C., J.O.C., J.C., et cercles non spécialisés. Le comité central aura, de plus, l'appui d'un comité consultatif de finance composé d'hommes d'affaires en vue.

Les comités

Les membres des différents comités élus par le congrès sont les suivants:

Membres du Comité exécutif du Comité central: président général, M. J.-P. Verschelden; membres, MM. Lionel Leroux, Rodolphe Godin, Paul Leblanc, François Desmarais, Dr Georges Dumont, représentant de la jeunesse acadienne.

Comité national de J.A.C.: président, M. Paul Allard; membre, M. Alfred Savoie.

Comité national de J.E.C.: président, M. Paul-E. Allin; membres, MM. Armand Godin, Guy Prévoist, Roger Duhamel, Jean-Pierre Houle.

Comité national de J.O.C.: président, M. Roland Vinette; membres, MM. Gérard Boisvert, Guy Crevier, Vincent Magnan, L. Joubert.

Comité national des cercles non spécialisés: président, M. Marc Leroux.

Comité de finance: MM. L.-G. Beaubien, Maurice Charré, Maurice Forget, Wilfrid Gagnon, Émile Grothe, J.-O. Labrecque, Eugène Lajoie, Gén. E. de B. Panet, Alphonse Racine, Alphonse Raymond, Avila Raymond, Pierre Rolland, Ernest Savard.

M. le maire Houde

M. le maire Houde, qui a pris la parole après M. Verschelden, a déclaré qu'il serait moins catégorique qu'il n'avait eu l'intention de l'être en raison des récents événements qui se sont passés dans la province et dont la répercussion ne fait encore sentir. La période ne saurait être mieux choisie pour ne pas dire grand-chose.

M. Houde affirme qu'il n'a pas encore trouvé autre chose pour assurer notre survie et notre progrès que le retour à la terre, le retour à la terre intensif et bien dirigé.

rigé. Les statistiques, les rapports des journaux, les déclarations des hommes d'affaires indiquent un regain d'activité économique. Et pourtant le nombre des chômeurs assistés par l'État, loin de diminuer, augmente encore. Nous avons suffisamment de gens au travail pour satisfaire à tous nos besoins. Une augmentation relative suffirait à saturer de nouveau le marché.

Je ne prétends pas avoir raison, continue M. Houde, mais je constate que nous avons encore du chômage alors que nous produisons tout ce qu'il nous faut. Je constate encore que notre population urbaine qui était de 32 p.c. est passée à 68 p.c. au mépris de toutes les lois du bon sens et de l'équilibre social. Je constate encore qu'il est impossible d'arrêter le progrès et empêcher le perfectionnement des machines, même si ce progrès devait nous conduire au suicide.

Quand je conseille à mes chômeurs de retourner à la terre, ce n'est pas un moyen bien habile pour augmenter ma popularité. Quand je demande que l'on mette graduellement fin à l'emploi des femmes, non pas devant des jeunes gens comme vous qui veulent du travail, mais devant les associations féminines, ce n'est pas encore précisément le moyen de plaire. Mais nous en avons eu assez de ces chefs qui suivent la foule, de ces médecins qui donnent au patient ce qu'il désire et non pas ce dont il a besoin. Suivre la foule, c'est le propre des partis politiques au cours de ces dernières années.

J'ai eu le sort de ceux qui passent cinq ans d'avance et qui doivent en subir la réaction. Que voulez-vous, il en faut comme cela.

Pour revenir à la colonisation, nous devons avouer que nous n'assimilons personne. Nous ne devons compter que sur notre natalité. Où cette natalité va-t-elle se maintenir? A Montréal? Certainement non. Vous connaissez ces propriétés, même canadiens-français, qui vous demandent combien vous avez d'enfants avant de louer. Avec la colonisation, nous pourrions déborder de la province de Québec dans les autres provinces. Nous avons été dépeuplés, nous n'avons pas de millionnaires canadiens-français pour soutenir nos œuvres, nous ne comptons presque pas dans le commerce et l'industrie. Je crois encore que la colonisation est la voie du salut, même si cette attitude doit me faire perdre la moitié de mes votes.

M. Houde termine son allocution en assurant les membres de l'A.C.J.C. de son profond intérêt pour leur association et pour la Païsaie dont la situation est difficile tout compte de celle de l'Université. Les deux ans de sa vie politique n'ont pas effacé les 15 ans de vie militante qu'il a passés dans l'A.C.J.C. ni la formation qu'il y a reçue. Il en aurait beaucoup plus à dire aux jeunes, mais il attendra une autre occasion.

Mgr Chaumont

Mgr Chaumont félicite les congressistes de la conviction, de la courtoisie et de l'esprit de foi dont ils font preuve. Vous voulez être des apôtres, dit-il, et vous avez compris que vous deviez d'abord vous former à l'apostolat que vous exercerez sous la direction de la hiérarchie catholique.

Il aurait voulu voir au congrès, ajoute-t-il, ceux qui ont jeté l'opprobre et le discrédit sur nos maisons d'enseignement en disant qu'elles n'ont pas formé d'hommes qui vivent leur foi. Quand nous aurons besoin de chefs, nous saurons où les trouver.

Les élections à Ottawa

Ottawa, 2. (C.P.) — La campagne municipale s'est terminée samedi soir, à Ottawa. Elle a été très mouvementée. Les élections ont lieu aujourd'hui.

Un des candidats, M. Stanley Lewis, contrôleur, s'est blessé en descendant de la tribune de la salle St. Anthony. Il se frappa la tête sur la table des journalistes. Il n'a repris conscience que durant la nuit. Cependant, les médecins disent qu'il n'y a pas de fracture du crâne et que l'état du candidat n'est pas grave.

Les quatre candidats à la mairie sont, M. J. P. Nolan, maire sortant de charge; M. Fulgence Charpentier, contrôleur des finances; le contrôleur Lewis et M. E. H. Hinchey. Treize candidats se disputent les quatre sièges du bureau de contrôle.

La plupart des villes ontariennes, qui avaient l'habitude d'élire leurs conseils municipaux le 1er janvier, font maintenant leurs élections au début de décembre. Les plus importantes de ces villes sont: Ottawa, Hamilton, London, Kingston, Belleville, Galt, Guelph, Saint-Thomas, Kitchener et Woodstock.

Félicitations de M. King à M. Taschereau

Québec, 2. (C.P.) — M. Taschereau a rendu public, hier soir, le message de félicitations que lui a adressé M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, pour sa victoire aux élections provinciales de lundi dernier.

Ce télégramme, daté de la Georgie, est en ces termes: "Veuillez agréer mes plus chaleureuses félicitations pour votre victoire, après tant d'années de gouvernement. J'aurai grand plaisir à vous revoir, dans deux semaines d'ici. Salutations empreintes."

Mort de M. J. A. Ritchie

Ottawa, 2. (C.P.) — On annonce la mort de l'éminent avocat James A. Ritchie et de l'ancien sous-secrétaire d'État du Canada, Thomas Mulvey. Tous deux étaient âgés de 72 ans. M. Ritchie était en même temps qu'une autorité en loi, un poète et un dramaturge. M. Mulvey était regardé comme une autorité en matière de loi des compagnies.

★ Un million ★ en décembre

chez DUPUIS

Père Noël

Petits enfants, venez souvent voir le Père Noël, ça lui fait tant plaisir... Il a une bonbonne-souvenir à vous remettre. ENTREES... .05



La Fée des Etoiles

Chaque fois que vous venez voir cette fée... non seulement vous apprenez des choses extraordinaires sur les bijoux, mais vous recevez une grande boîte-surprise. ENTREES... .25

DUPUIS troisième (Centre)

Suggestions

pour cadeaux à des religieux ou à des laïques

Chapelets

Le prix varie selon la qualité des grains: Aventurine — cristal de roche — oeil de tigre, améthystes — agathe.

10.00, 12.00, 13.00, 15.00, 20.00

Chapelets

en perle satin

Grains de forme ovale, perles inaltérables. Monture or doublé 14 carats.

2.50, 3.50, 5.00, 6.00, 7.50



DUPUIS troisième (St-Catherine) Plateau 5151

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gén., ARMAND DUPUIS, sec. gén.

Société St-Jean-Baptiste

LES CONFÉRENCES POPULAIRES — REUNIONS DE LA SEMAINE

Les directeurs de la Société de Saint-Jean-Baptiste invitent les comités régionaux et les sections à poursuivre cette propagande d'idées inaugurée il y a quelques années dans le but d'aider au relèvement intellectuel, moral, social et religieux de notre peuple, au moyen de conférences populaires. Cette œuvre sert à unifier et à intensifier l'action de la Société, elle favorise sa marche vers le succès, elle contribue à rendre les réunions des sections plus intéressantes, à susciter plus d'intérêt chez les membres.

Le Conseil général s'est assuré la collaboration de plusieurs conférenciers. Déjà, en maintes circonstances, il a bénéficié de leur dévouement. Mettons à profit les talents et les connaissances qu'ils consacrent toujours à mettre au service de notre œuvre. C'est aussi un moyen efficace d'attirer de nouveaux membres dans la Société. Les comités régionaux et les sections sont donc priés de multiplier les conférences populaires.

Voici, cette semaine, les principales réunions du congrès, des comités régionaux et des sections:

LE LUNDI 2 DECEMBRE

Comité régional de l'Ouest: Assemblée à 8h. 30, à la salle de la section Notre-Dame du Sacré-Coeur, à Ville La Salle, à l'école paroissiale, à l'angle de la rue Edouard et de la 3e avenue. Les tramways 25 et 58 et l'autobus Verdun-Ville La Salle y conduisent. Rapport du congrès général et causerie.

Saint-Lambert: Réunion mensuelle à 8h., à la salle au-dessus de la sacristie. Le délégué donnera un rapport du congrès.

François-Xavier-Garneau: Réunion semi-mensuelle à 8h. 15, à la salle paroissiale. Etude du rapport du congrès.

Longueuil: Soirée paroissiale à 8h. 15, à la salle de l'hôtel de ville. Il y aura installation du nouveau conseil ainsi que chant et musique. Toute la population de Longueuil est cordialement invitée. Entrée libre.

Saint-Arsène: Assemblée à 8h. 15, à la salle des Oeuvres, 930, rue Bélanger est. Un rapport du congrès sera donné.

LE MARDI 3 DECEMBRE

Notre-Dame: Souper de famille et soirée du bon vieux temps, à 7h. à la salle paroissiale, 428, rue St-Sulpice. Dames et messieurs sont cordialement invités.

Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement: Séance bimensuelle à 8h. 15, au numéro 4460 de la rue Saint-Hubert. Rapport du congrès et discussion.

Saint-Antoine: Réunion mensuelle à 8h. 15, à la salle paroissiale. Rapport de l'assemblée du comité régional du nord et du congrès.

LE MERCREDI 4 DECEMBRE

Congrès général: A 8h. précises, au Monument national, reprise du congrès des directeurs du Conseil général et des délégués des comités régionaux et des sections. Les membres du Comité des lettres de créance seront à leur poste dès 7h., afin de donner le temps à tous les délégués de s'inscrire pour 8h., heure de l'ouverture du congrès.

Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement: Fête aux huîtres à 8h., à la salle no. 4450, rue Saint-Hubert. Tous les paroissiens sont invités.

Saint-Stanislas: Assemblée régulière à 8h. 15, à la salle de la chorale, rue Garnier. Les délégués donneront un compte rendu du congrès.

LE JEUDI 5 DECEMBRE

Comité régional du Centre: As-

Sir Edward Beatty à Saint-Jean

Saint-Jean, N.-B., 2. — Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, était l'hôte d'honneur, ici samedi soir, au banquet donné par la St. Andrew's Society à l'occasion de la fête du patron de l'Ecosse. Sir Edward évoqua des souvenirs historiques concernant les Ecossois et leur pays et parla des grands Canadiens d'origine écossaise qui ont contribué au développement du Dominion au cours du siècle dernier. Il mentionna tout particulièrement les fameux trafiquants de fourrure de la Gie du Nord-Ouest; Peter McGill, président de la Banque de Montréal et fondateur de l'Université McGill; John A. Macdonald, Donald Smith, Sanford Fleming, James Hector et George Stephen, qui travaillèrent si énergiquement à l'établissement du premier transcontinental. Lui-même, il se dit fier d'avoir du sang écossais dans les veines, car ses ancêtres étaient des Ecossois qui quittèrent ce pays pour aller s'établir en Irlande, avant de passer en Amérique.

LE VENDREDI 5 DECEMBRE Notre-Dame de la Paix: Réunion à 8h. 30, à la salle paroissiale. Discussion découlant du rapport du congrès.

LE DIMANCHE 8 DECEMBRE Montcalm: Assemblée régulière à 2h. 30 de l'après-midi, à 1205, rue de la Visitation, M. A.-J. Dugal donnera une causerie sur Les maisons de chez nous. Membres et paroissiens sont cordialement invités.

L'hôtel Bessborough

M. C. P. Fullerton, président du Comité de régie du Canadien National, annonce que la date d'ouverture de l'hôtel Bessborough, le nouveau, chaînon dans la chaîne d'hôtels du Canadien National à travers le pays, a été fixée au 10 décembre.

L'hôtel Bessborough compte environ 200 chambres. L'un de ses étages est entièrement consacré aux salles d'échantillons et autres salles publiques. Au rez-de-chaussée se trouvent la cafétéria, la boutique du coiffeur et l'emplacement loué pour les boutiques. A l'entresol sont les bureaux, un grand hall et les salles à manger. Au premier étage sont la salle de bal, les salles à manger privées et une salle de thé dont les fenêtres ouvrent sur la ri-vière. Au-dessus se trouvent les chambres, avec salle de bain attenante, et les petits appartements. L'architecture de l'hôtel est de style renaissance française et s'harmonise avec les façades des autres grands hôtels du Canadien National. L'hôtel occupe un site superbe sur le bord de la rivière Saskatchewan.

M. H.-W. Aslin, gérant de l'hôtel Macdonald, à Edmonton, a été nommé gérant du nouvel hôtel.

"Le régime de l'électricité dans la province de Québec"

Trust ou municipalisation?

par M. Lorenzo DUTIL, avocat

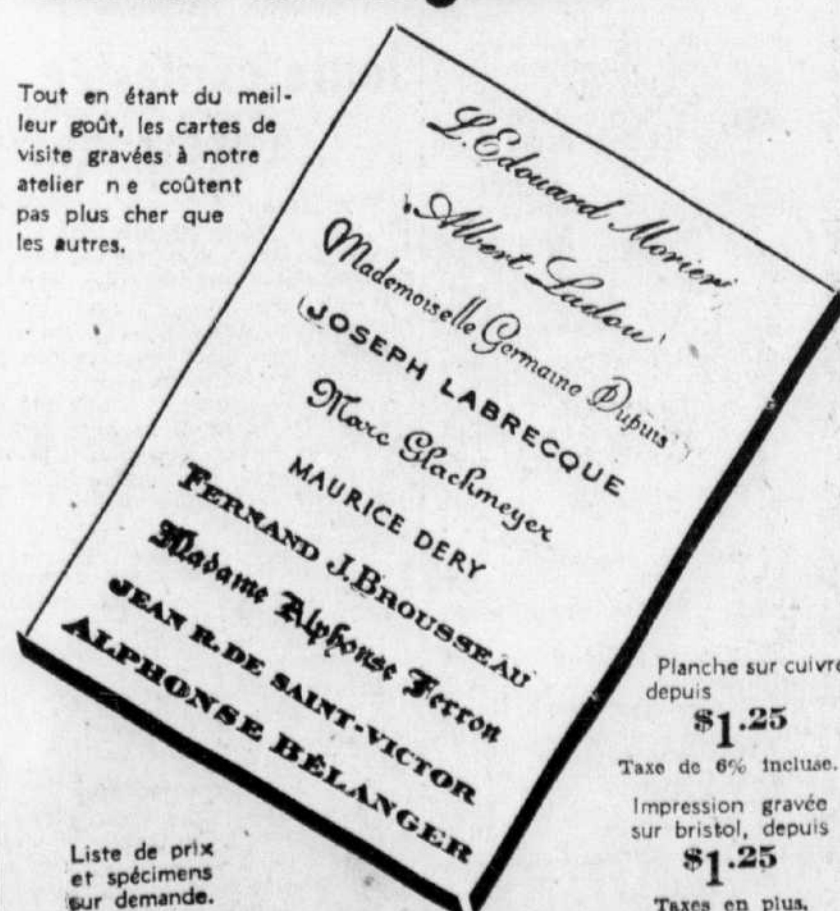
Volume de 218 pages.

Au comptoir ou par la poste \$1.00

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

Cartes distinguées...



Le "Devoir"—Imprimerie 430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241

Faire ses achats de CAFÉ, THE et CONFITURES de J.-A. DÉSAY, (Limitée) C'est une garantie de satisfaction Ils Importent Directement et Manufacturent Eux-Mêmes 1459, ave Delorimier Montréal

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS Carré Phillips